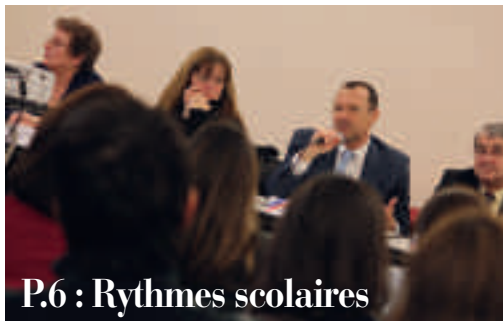


NEUILLY PLAISANCE ÉCHOS

- Les 2 et 17 mars : lancement de l'opération "Du blé au pain"
- Ligne Orange, les Nocéens au cœur du débat
- DOSSIER : rythmes scolaires, la concertation en priorité

Sommaire



P.6 : Rythmes scolaires



P.23 : Journée Labour



P.25

Édito	3
Courrier des lecteurs	4
Dossier rythmes scolaires	5-9
Transport	10
Neuilly-Plaisance au jour le jour	11-22
Cérémonie des vœux : "Neuilly-Plaisance, l'exception".....	11
Une année de plus à inscrire dans l'histoire.....	14
Les "Gros mollets" repartent pour une année de randonnée !.....	14
Les projets fleurissent avec l'ANCA.....	14
Du tatami au podium !.....	15
Fête à l'italienne avec le cercle des Bergamasques.....	15
Une classe de neige réussie pour les jeunes Nocéens !.....	15
L'atelier de patchwork à l'honneur à la bibliothèque.....	16
Au paradis des collectionneurs.....	16
Toques et plumes, le rendez-vous des passionnés de littérature.....	16
Collecte des déchets 2013	17-20
Sortir à Neuilly-Plaisance	23-26
Portraits	27
Artisans/Commerçants	28
Tribunes	29
Bloc notes	30-31
Echo tri	31
Les jeux du mois	32
Etat civil	33
Programme cinéma	34-35

Les grands rendez-vous

- **Samedi 2 mars :**
Journée "Du blé au pain" avec labourage et hersage, prairie du parc des Coteaux d'Avron
- **Du lundi 4 au vendredi 8 mars :**
Stage de coaching pour les élèves de 3^{ème} et 2nde dans le cadre de l'opération "Booste ta scolarité", Mairie
- **Du lundi 11 au vendredi 15 mars :**
Stage de l'Atelier de Plaisance, CMA (Centre municipal d'activités)
- **Dimanche 17 mars :**
De 14h à 18h : Opération "Du blé au pain" avec semis, prairie du parc des Coteaux d'Avron
- **Mercredi 20 mars :**
16h30 : Heure du conte suivie d'un atelier pour les 4-6 ans, bibliothèque municipale
- **Vendredi 22 mars :**
20h : Balade naturaliste nocturne sur le thème des amphibiens, parc des coteaux d'Avron
20h30 : Spectacle du Lions Club, salle des fêtes
- **Samedi 23 mars :**
De 9h à 18h : Tournoi de foot solidaire, stade municipal
20h : Soirée Dance Floor pour les + de 20 ans, salle des fêtes
- **Dimanche 24 mars :**
Journée "fête du printemps", marché
- **Mercredi 27 mars :**
De 8h30 à 12h30 : Conférence sur l'"Ecole maternelle" présentée par Mme BERTIN, salle des fêtes
19h30 : Conseil municipal, salle des mariages
- **Samedi 30 et dimanche 31 mars :**
10^{ème} Tournoi de Villemomble (compétition d'Escrime Handisport), salle polyvalente Paul Delouvrier à Villemomble"

Le programme

Cinéma



"La Fauvette" Informations 01 43 00 11 38

Neuilly-Plaisance Echos

Le Mensuel des Nocéens - Hôtel de Ville - 6, rue du Général de Gaulle - 93360 Neuilly-Plaisance - 01 43 00 96 16 - Directeur de la publication : Christian Demuyck - Collaboration : P. Guillamot - F. Baron - Y. Azoune - L. Olive - J.M. Morin - C. Blondin - F. Rola - Crédits Photographiques : Mairie de Neuilly-Plaisance - Photos non-contractuelles - PAO-GRAVURE-IMPRESSION : La Station Graphique - Zone Industrielle les Richardets - 14/16, rue du Ballon - 93165 Noisy-le-Grand Cedex - Tél : 01 48 15 58 10 - Imprimé sur papier recyclé.





“Le mois de mars sera placé sous le signe de l’environnement”.

“ Pour l’équipe municipale, la concertation n’est pas un vain mot. La discussion que nous avons eue avec les directeurs d’école et les parents d’élèves sur la réforme des rythmes scolaires en est une nouvelle preuve. Imposée par le Ministre de l’Éducation Nationale, cette réforme présente de nouveaux inconvénients pour les parents, les associations, les collectivités locales. Vous découvrirez, dans le dossier que nous consacrons au sujet, les raisons qui nous ont conduits à repousser l’application de la réforme à la rentrée de septembre 2014. Le mois de mars sera placé sous le signe de l’environnement

à Neuilly-Plaisance. Vous pourrez ainsi assister au labour, le samedi 2 mars, puis au semis d’une parcelle de blé, le dimanche 17 mars au Parc du Coteau d’Avron. D’une surface de 500 m², elle accueillera la matière première pour faire du pain et servira d’outil pédagogique pour la MCJ, le CMA et le CME. Par ailleurs, vous trouverez, en pages centrales, le calendrier de collecte pour que Neuilly-Plaisance demeure l’une des villes franciliennes où le tri sélectif est le mieux réalisé par ses habitants.

Suite aux succès enregistrés par les soirées Dancefloor organisées pour les 14-18 ans,

nous avons souhaité convier les parents pour une soirée festive le samedi 23 mars. La Ville mettra à disposition un service gratuit de garde d’enfants, par des personnels qualifiés, afin que vous puissiez venir en toute sérénité ! Ne reste plus qu’à trouver la bonne tenue, réviser ses classiques et venir se déhancher sur la piste !

En attendant, je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne lecture.

”

Christian DEMUYNCK

■ Courrier des lecteurs

“ **La neige est à nouveau venue jouer les trouble-fête cette année ! Malheureusement pour elle, la Ville ne l’a, semble-t-il, pas entendu de cette oreille : les équipes municipales ont œuvré sans relâche pour limiter les effets pernicioeux de cette malicieuse perturbatrice. Je l’ai constaté par moi-même dans ma rue : l’avenue Jean-Jaurès a été parfaitement déneigée par de courageux intervenants que je n’ai même pas pu interrompre avec un café ! Bravo et merci à eux !**

Jeannine B.

Madame, les conséquences d’un enneigement abondant et prolongé peuvent s’avérer d’une gravité exceptionnelle à plus d’un titre, et nous en avons une conscience aiguë. C’est pourquoi les prévisions météorologiques ont été suivies de très près pour anticiper et adapter le dispositif de déneigement à mettre en place. Concrètement : 30 tonnes de sel déversées aux quatre coins de la ville, par une équipe d’agents municipaux déterminés qui n’ont pas compté leurs heures pour assurer un service optimal. Nous leur adressons toutes nos félicitations ! ”

“ **Nous avons pu, cette année, profiter des joies de la glisse avec nos enfants au parc des Coteaux d’Avron, ce fameux week-end où la neige a pris ses quartiers chez nous. Je crois savoir qu’il n’allait pas de soi, compte tenu des conditions météo, que le parc ouvre ses grilles à ce moment-là, et je tenais à vous remercier d’avoir laissé cet extraordinaire espace de jeux à la disposition des Nocéens : bonshommes de neige, batailles de boules de neige, circuits de luge... j’avais oublié que la neige pouvait vraiment faire la joie des grands, tout autant que celle de leurs enfants !**

Gilles L.

Monsieur, en dépit des désagréments qu’elle a pu causer par ailleurs, la neige était d’une qualité telle qu’il aurait été dommage de ne pas laisser aux familles la chance d’en profiter, dans le cadre idyllique du parc des Coteaux d’Avron. Les nombreuses remarques qui nous sont parvenues à ce sujet nous ont, du reste, donné raison et nous nous en félicitons. ”



Réforme des rythmes scolaires : Neuilly-Plaisance mise sur la rentrée 2014

Le nouveau décret sur l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires prévoit le retour à la semaine de 4 jours et demi à la rentrée de septembre prochain. Les 24 heures hebdomadaires d'enseignement pour tous les élèves devront être réparties selon des critères bien précis. Pour permettre une meilleure réorganisation des services, Christian DEMUYNCK, maire de Neuilly-Plaisance, et André PELISSIER, adjoint délégué aux affaires scolaires et à l'enfance, soutenus par un certain nombre de parents d'élèves ont fait savoir qu'ils demanderont une dérogation pour que cette réforme ne soit appliquée qu'à la rentrée de septembre 2014.

Que va changer la réforme ? Comment va s'organiser le temps scolaire ? Combien cela va coûter au contribuable ? D'ores et déjà, la concertation a démarré entre les élus, les chefs d'établissements, l'inspecteur de l'Éducation nationale et les conseillers pédagogiques. Éléments de réponse dans ce dossier.

Neuilly-Plaisance privilégie la concertation

Après 5 ans d'application, la semaine de quatre jours laissera prochainement place à la semaine de quatre jours et demi. Un nouveau changement que vont subir les écoliers français, d'ici la rentrée de septembre 2013 comme le préconise la nouvelle réforme des rythmes scolaires, ou à la rentrée 2014 comme l'autorise cette même réforme si une demande de dérogation est faite par la collectivité.

La nouvelle réforme des rythmes scolaires a pour but de mieux répartir les 24 heures du temps scolaire pour des journées moins longues pour les enfants. Le décret, adopté le 24 janvier dernier, prévoit en effet que la durée de la journée scolaire sera réduite à 5h30 et que l'école sera rétablie le mercredi matin.

"Des délais très réduits"

A Neuilly-Plaisance, le choix a été fait par la Ville de ne pas appliquer la nouvelle réforme des rythmes scolaires en 2013, mais à la rentrée 2014. Non pas qu'elle s'oppose au texte, mais elle souhaite donner aux jeunes Nocéens tous les moyens pour réussir leur scolarité. "Dans notre commune, et dans l'état actuel de nos réflexions, la mise en œuvre de cette réforme signifierait que l'école se terminerait à 15h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, et les enseignements auraient lieu les mercredis matin de 8h30 à 11h30", explique **Christian DEMUYNCK**, maire de la ville. Et de poursuivre : "Les délais qui nous sont impartis pour anticiper ces modifications importantes pour la vie des familles, des agents communaux et des enseignants sont très réduits."

Cette dérogation, demandée par le maire d'ici le 31 mars auprès de la direction académique des services de l'Education nationale, permettra en effet à tous les acteurs de la ville, services municipaux, représentants de l'Education nationale et parents d'élèves, de bénéficier de plus de temps "pour réfléchir à la mise en œuvre de cette réforme tout en préservant l'intérêt des 2300 enfants scolarisés à Neuilly-



Le 1^{er} février, le maire a reçu les directrices et directeurs des établissements scolaires de la ville, ainsi que l'inspecteur de l'Education nationale, M. Pinon-David, et les deux coordinatrices pédagogiques, mesdames BERTIN et HASSLER, pour entamer le processus de concertation

Plaisance et la qualité des services publics offerts aux Nocéens".

"Conséquences irréversibles et pérennes"

Un choix qui est loin d'être unique, comme l'a souligné **Jacques PELISSARD**, président de l'Association des Maires de France dans un courrier adressé au Ministre de l'Education nationale : "L'AMF (...) est saisie par de nombreux maires (...) faisant part de leurs inquiétudes sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dont les contours restent imprécis et évolutifs", souligne le député-maire du Jura. Des inquiétudes en matière de moyens, mais également budgétaires : "Les premières études réalisées laissent apparaître que la modification des rythmes scolaires aura des conséquences irréversibles et pérennes sur les emplois du temps des

agents municipaux affectés aux écoles et au Centre Municipal de l'Enfance, sans compter les recrutements nécessaires pour encadrer les enfants qui seront toujours plus nombreux à partir de 15h15 et qui fréquenteront désormais la cantine tous les mercredis", précise le premier magistrat. Une réorganisation qui pourrait laisser apparaître un surcoût de plus de 277.000 euros pour l'année 2014.

Et pour informer et débattre autour du bien-fondé d'une telle démarche, deux réunions ont été organisées courant février, avec les directrices et directeurs d'établissements d'une part, avec les représentants des parents d'élèves d'autre part, réunions d'informations nécessaires "dans un cadre budgétaire toujours plus contraint dans la période difficile que nous traversons", conclut M. le Maire.

Dossier rythmes scolaires

Ce que dit la réforme

Suite à l'adoption du décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, voici ce qui va changer concernant les rythmes scolaires :

- Les 24 heures d'enseignement hebdomadaires seront réparties sur 4 jours et demi (les lundis, mardis, jeudis et vendredis toute la journée, et introduction du mercredi matin)
- La durée maximale de la journée est fixée à 5h30, avec une demi-journée ne pouvant excéder 3h30 et une pause méridienne dont la durée ne peut être inférieure à 1h30
- Suppression de l'aide personnalisée. Elle sera remplacée par des activités pédagogiques complémentaires (aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, aide au travail personnel, ou activité prévue par le projet d'école)
- Obligation pour les communes de proposer des activités périscolaires aux enfants jusqu'à 16h30 (activités artistiques, sportives, culturelles...). Cela se fait déjà jusqu'à 18h30 à Neuilly-Plaisance.
- La réforme est applicable pour la rentrée 2013/2014, sauf dérogation

Les dérogations possibles :

- Possibilité d'appliquer la réforme à la rentrée 2014/2015 pour les communes qui en feraient la demande avant le 31 mars 2013.
- La durée de 5h30 par jour et de 3h30 par demi-journée
- L'organisation de la 9^{ème} demi-journée hebdomadaire le samedi à la place du mercredi

	7h30	8h30	11h30	13h00	15h15	16h30
LUNDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDienne	ENSEIGNEMENT	APC et TAP	SORTIE DE L'ÉCOLE ou TAP
MARDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDienne	ENSEIGNEMENT	TAP	SORTIE DE L'ÉCOLE ou TAP
MERCREDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT				
JEUDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDienne	ENSEIGNEMENT	APC et TAP	SORTIE DE L'ÉCOLE ou TAP
 VENDREDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDienne	ENSEIGNEMENT	TAP	SORTIE DE L'ÉCOLE ou TAP

APC : activités pédagogiques complémentaires
TAP : temps d'activités périscolaires

Une semaine type après réaménagement des temps scolaires selon la nouvelle réforme

André PELISSIER : *“Nos enfants ont déjà des vies d’adultes”*

Adjoint au maire délégué aux affaires scolaires et à l’enfance, André PELISSIER suit le sujet de très près et sait qu’il y aura beaucoup de travail à fournir pour mettre en application la réforme des rythmes scolaires. Qu’est-ce qui va changer avec cette réforme ? Le point avec l’élu en charge du dossier.

M. le Maire a demandé le report de l’application de la réforme des rythmes scolaires pour la commune de Neuilly-Plaisance à la rentrée 2014. Pourquoi ?

Tout d’abord, le décret d’application n’étant paru que fin janvier, il nous a semblé précipité de mettre en œuvre cette réforme à la rentrée 2013. En effet, nous souhaitons mettre à profit cette année pour dialoguer avec tous nos partenaires pour répondre, autant que faire se peut, aux attentes de chacun dans l’organisation de la journée scolaire et périscolaire de l’enfant. Le temps supplémentaire dont nous disposerons devra permettre de revoir l’organisation des services municipaux. Je pense notamment à la restauration scolaire qui devra proposer un service de cantine tous les mercredis, et au Centre Municipal de l’Enfance qui devra diversifier ses activités jusqu’à 16h30 et organiser l’accueil des enfants le mercredi après le service de cantine. Proposer plus d’activités et accueillir, vraisemblablement, plus d’enfants dans nos structures périscolaires signifient également embaucher des animateurs diplômés supplémentaires, ce qui n’est pas aisé au regard des difficultés de recrutement que nous connaissons déjà. Enfin, les coûts induits par ces nouveaux recrutements ne seront pas neutres pour les contribuables nocéens, c’est pourquoi il nous a paru urgent



André PELISSIER, adjoint au maire délégué aux affaires scolaires et à l’enfance

d’attendre, la crise économique étant déjà lourde de conséquences pour nos concitoyens.

Qu’est ce qui va changer pour les enfants ?

Le changement le plus notoire pour chaque écolier nocéen sera le retour à la semaine de quatre jours et demi avec une scolarisation le mercredi matin. Sa journée d’enseignement sera réduite de 45 minutes les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Des activités périscolaires seront organisées par les centres de loisirs pendant ces périodes. Mais il faut bien constater que la journée de l’enfant sera toujours aussi longue. La plupart d’entre eux bénéficiant du service de garderie dès

7h30 et du centre de loisirs jusqu’à 18h30. L’organisation de notre société est faite de telle sorte que les enfants ont des vies d’adulte dès le plus jeune âge.

Et pour les parents ?

Les parents qui avaient l’habitude de venir chercher leurs enfants à 16h à la sortie de l’école devront s’organiser pour être là plus tôt. Pour les parents qui les récupéraient à 17h30 après l’étude, ou à 18h30 dans les centres de loisirs, rien ne changera car les services municipaux fermeront toujours à la même heure pour permettre aux familles de s’organiser en fonction de leurs impératifs professionnels.

La Ville va-t-elle bénéficier d’aides de l’Etat pour l’application de cette réforme ?

Le décret prévoit une compensation financière de 50 euros par enfant pour les communes qui mettraient en place la réforme dès 2013. Pour les années suivantes, c’est l’incertitude, comme c’est le cas pour la plupart des dotations de l’Etat. Les estimations réalisées laissent à penser que les compensations annoncées seront largement insuffisantes pour faire face aux nouveaux recrutements si nous ne voulons pas offrir à nos enfants seulement “un temps de préau” supplémentaire. Il y aura donc forcément un surcoût important pour notre collectivité pour une réforme que je qualifierais plutôt de “réformette”.

Pas de hausse d'impôts pour les Nocéens

Comme pour beaucoup de communes, les conséquences de la mise en œuvre de la nouvelle réforme des rythmes scolaires sont organisationnelles, mais également financières.



André PELISSIER, adjoint au maire délégué aux affaires scolaires et à l'enfance, Nathalie SEIGNEUR, adjointe au maire déléguée au personnel, à l'activité économique, au commerce et à l'artisanat, Evelyne Bongard, conseillère municipale déléguée à la conciliation, et Christian DEMUYNCK, maire de la commune, ont reçu les représentants de parents d'élèves. Une réunion publique qui a permis de faire un premier point sur les attentes de chacun.

Ce qui engendrera un réaménagement des activités artistiques, sportives et culturelles, actuellement organisées pendant cette demi-journée. La MCJ devra également réaménager l'emploi du temps de ses intervenants. *"Cette nouvelle organisation déstabilisera complètement l'occupation des locaux scolaires, culturels et sportifs qui permettaient aux jeunes Nocéens de s'exercer à de nouvelles activités tous les mercredis matin"*, constate **Christian DEMUYNCK**.

Des estimations ont donc été faites en cas

Lorsque l'on parle de réorganisation des services municipaux, l'on parle également de révision des emplois du temps de tous les agents intervenant en faveur des écoles : agents d'entretien, agents d'office, ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles), surveillants de cantine, surveillants d'études, agents sécurité-écoles, chauffeurs d'autocars, intervenants agréés par l'Education nationale. Mais les agents les plus impactés par cette réforme seront certainement les animateurs des centres de loisirs. En effet, entre 15h15 et 16h, l'organisation du centre municipal devrait être revue pour faire face à

"Cette nouvelle organisation déstabilisera complètement l'occupation des locaux scolaires, culturels et sportifs qui permettaient aux jeunes Nocéens de s'exercer à de nouvelles activités tous les mercredis matins"

une augmentation des effectifs à accueillir, ce qui induira des recrutements supplémentaires et des plus coûts élevés.

C'est le cas au centre de loisirs Paul-Letombe qui devra être ouvert tous les mercredis à partir de 13h, avec la nomination d'un directeur. De même, les cinq autres CME devront disposer d'une personne supplémentaire les mercredis pour séparer les groupes des petits et moyens.

Mais cette réorganisation aura également un impact sur les autres services municipaux (CMASC, école de musique, associations sportives), impact dû notamment à la transformation du mercredi matin en temps scolaire.

d'application de cette réforme dès la rentrée 2013, soit sur les quatre derniers mois de l'année. Il s'agirait d'un supplément budgétaire de 107 746 euros. Et pour 2014, il faudrait prévoir une enveloppe supplémentaire de 277 000 euros, dont 216 000 euros pour payer des animateurs supplémentaires au CME (25 animateurs et 1 directeur) et 61 000 euros pour les affaires scolaires (postes supplémentaires pour l'étude surveillée et vacations pour les points sécurité-écoles). *"Reporter l'application de la réforme à la rentrée de 2014 nous permettra de respecter un engagement que nous renouvelons depuis 7 ans, celui de ne pas augmenter les impôts des Nocéens"*, souligne **Jean-Philippe MALAYEUDE**, adjoint au maire délégué aux finances.

Projet de Ligne Orange : vous aussi, soutenez la demande de réunion publique

Avec le futur tracé de la Ligne Orange sur l'Est francilien, ce sont les déplacements de nombreux Nocéens qui seront modifiés. C'est la raison pour laquelle Christian DEMUYNCK a jugé urgent de réclamer une réunion publique à Neuilly-Plaisance. Un choix que chacun peut appuyer en renvoyant le bulletin ci-dessous.

Répondre aux besoins de déplacements en périphérie de Paris, mais sans passer par la capitale, c'est l'un des objectifs de la Ligne Orange, projet majeur pour l'ensemble du réseau de transport francilien, programmé pour 2021. Sous maîtrise d'ouvrage du STIF (Syndicat de transports d'Île-de-France), la Ligne Orange constitue la partie Est du futur métro automatique du Grand Paris Express, décidé suite aux débats publics de 2010 et 2011, et qui proposera une nouvelle offre de transport rapide, de banlieue à banlieue. Un projet qui a pour but d'anticiper l'évolution du territoire francilien, et répondant notamment, en petite et grande couronnes, à la densification du nombre d'habitants et l'augmentation des déplacements. Il est donc prévu de détourner une partie du trafic des lignes de métro et de RER convergeant vers Paris avec la création de nouvelles correspondances.

Pour que ce projet soit partagé par tous, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a été saisie afin de permettre aux Franciliens de mieux appréhender le sujet, de participer à sa définition exacte et de prendre position quant au projet présenté par le maître d'ouvrage (le tracé, les temps de parcours, les correspondances, les opportunités de développement),



avant l'enquête publique programmée pour 2014.

Désengorger le réseau

Autour de Neuilly-Plaisance, plusieurs gares sont concernées, notamment à Val de Fontenay, Rosny-Bois-Perrier ou Neuilly-Les Fauvettes.

Concernant Val de Fontenay, la station serait implantée de manière à apporter des correspondances optimales avec les stations du RER A et du RER E et la future station du tramway T1. A Rosny-sous-Bois, la station est prévue entre le quartier du Bois-Perrier et le centre commercial Rosny 2, en correspondance avec la station du RER E et la future station de la ligne 11 du

métro. Du côté de Neuilly-Les Fauvettes, la station pourrait être construite sous des terrains autrefois réservés pour l'autoroute A103, emplacement stratégique pour desservir au mieux les deux grands ensembles des Fauvettes. Avec ce tracé, le STIF espère bien désengorger le réseau existant, notamment la ligne A du RER, et par conséquent certaines lignes de métro, ce qui devrait rendre plus agréables les déplacements de milliers de Nocéens, usagers des transports franciliens.

Cependant, Neuilly-Plaisance ne fait pas partie des dix villes étapes de la concertation pour le projet de Ligne Orange, concertation démarrée le 12 février dernier à Bobigny, et qui devrait prendre fin à Fontenay-sous-Bois le 27 mars. C'est pourquoi, partant du principe que Neuilly-Plaisance occupe une place stratégique au cœur du projet de Ligne Orange, vous, Nocéens, conscients des enjeux qui en découlent, pouvez soutenir le maire de la ville, pour solliciter auprès du STIF l'organisation d'une réunion publique dans notre commune.

Projet de Ligne Orange : vous aussi, soutenez la demande de réunion publique

Coupon à renvoyer en mairie ou sur secretariat1@mairie-neuillyplaisance.com

Je soutiens la demande adressée au STIF pour une réunion publique à Neuilly-Plaisance sur le tracé de la ligne Orange

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Cérémonie des vœux : “Neuilly-Plaisance, l’exception”



Près de 1200 personnes ont répondu à l’invitation du maire pour ses vœux

Christian DEMUYNCK a présenté ses vœux aux Nocéens le 30 janvier. L’occasion de dresser le bilan de l’année 2012 et de dessiner les perspectives pour 2013.

Près de 1200 Nocéens ont répondu à l’invitation du Maire, **Christian DEMUYNCK**, pour la cérémonie des vœux qui s’est tenue aux tennis couverts du stade municipal le mercredi 30 janvier. Entouré de son équipe municipale, de **Bruno BESCHIZZA**, Conseiller régional, et de **Vincent CAPO CANELLAS**, Sénateur de Seine-Saint-Denis, le Maire a rendu un hommage appuyé aux Délégués de Quartiers, invités d’honneur de cette cérémonie.

Après avoir rappelé les réalisations de 2012, le Maire a évoqué les nombreux projets qui agiteront Neuilly-Plaisance en 2013, de la construction de la nouvelle crèche de 23 places dans la Résidence des Renouillères à l’étude de faisabilité du

parking public sous la place de la République, en passant par l’ensemble des manifestations qui rythmeront l’année.

La cérémonie des vœux est aussi le moment de mettre à l’honneur les Nocéens qui valorisent leur ville au quotidien. Acteurs économiques, citoyens engagés, sportifs, ils font la fierté de Neuilly-Plaisance ! M. le Maire leur a ainsi rendu hommage :

- Les 5 jeunes de la Maison de la Culture et de la Jeunesse et leurs deux encadrants qui ont réalisé des travaux de peinture dans les locaux, durant les vacances de Noël
- **Niouma DOUCOURÉ**, jeune Nocéenne classée 3^e de la dictée CM1/CM2, lors de la première Journée Littéraire

- **Silvia MATTIUZZO**, Centenaire, qui avait prêté son image à la campagne de communication “Neuilly-Plaisance, j’y crois”
- **Marilyne SOUDAN**, aide à domicile employée par la Ville, qui a sauvé la vie d’une Nocéenne, tombée chez elle et qui ne pouvait pas prévenir seule les secours
- **Claude et Ginette BASSAGET**, anciens responsables de l’ATCI et toujours actifs
- **Mehrez ASSAS**, sportif de haut niveau, paraplégique depuis 5 ans, et qui pratique le handbike à haut niveau
- **Gévrise EMANE**, judokate médaillée de bronze aux Jeux Olympiques de Londres
- **Thomas VALADIER**, jeune espoir du cyclisme sur piste
- Les restaurateurs **Elic COVAREL GARCIA** “Le Père Louis” et **Nathalie RUFIE** “Le Victor Hugo”
- **Rougui DIA**, Chef de cuisine au “104” le restaurant parisien d’Armen Petrossian
- **Hicham ABBAD**, Directeur Associé de KLB Group, entreprise leader du conseil opérationnel en Achat et Logistique qui a recruté 70 personnes en 2012, passant de 174 à 248 salariés.



“Ensemble, trouvons des solutions”



Thomas VALADIER, jeune cycliste nocéen plein d'avenir



Nathalie SEIGNEUR, adjointe au personnel, à l'activité économique, au commerce et à l'artisanat, et Louis FEREDJ, ambassadeur du commerce, entourés des représentants des entreprises nocéennes honorées sur scène : Thierry COUPRIS, directeur de l'agence ORPI et son équipe (Jérémy COUPRIS, Sébastien LECORNEC et Florian BAUMLIN), Jean-Pierre POLEZE, représentant du groupe BÂTISANTE, et Hicham ABBAD, directeur associé de KLB Groupe



La municipalité a récompensé les jeunes bacheliers ayant obtenu une mention. Ici, les mentions "assez bien"



Les mentions "bien"



Les mentions "très bien"



M. le maire a retracé l'année 2012 et annoncé les grands projets à venir en 2013

LISTE DES BACHELIERS :

Mention Assez Bien

Kathleen AUDOUX, Sabrina BOUDJELLA, Curtis BOUZIANE, Max CARRE, Amélie CAU, Alexandre COLLE, Thomas CORMAN, Quentin COURVOISIER, Clément DALBERGUE, Yohann DINH, Judith DONDAINE, Justine DUPUY, Claire GALY, Rémi GARANDEL, Valentin GHERDOL-NOUVION, Sébastien GLADIEUX, Mathieu HUET, Boris KONTEJ, Sophia LARABI, Antoine LE BRETON, Monsieur Benjamin LE GAL, Mathilde LECOQC, Cyrielle MALAVAL, Otmane OUADAH, Simon PEZIN, Victor PICHON, Ophélie ROSER, Nicolas SCHWARTZ, Eloi SIMONET, Nicolas TILQUIN, Nelly TRAN, Léon VICTOR et Emilie ZANONI.

Mention Bien

Quentin BATANY, Romain BAUDIC, Marie BONVIN, Lucie CHAUMEIL, Morgane DAADI, Margaut DALBERGUE, Kathleen DIAS, Pierre DUBREUIL, Alice FAURE, Cyril HUGER, Clara HUMBERT, Marion JAILLET, Clémence MALLARD, Maxime MATTHEY, Pierre MLYNARZ, Farid MOUBAYED, Ophélie NANQUETTE, Yohann PERROT, Thomas QUILLÉVÉRÉ, Jessica ROSER et Clara VIEAU

Mention Très bien

Thierry ANTHONY JESUDASAN, Adeline BRUNEAU, Capucine COCQ, Solène COLIN-PEVERE, Chloé GUAIGNIER, Léa JOHNSON, Marlène MOUTEL et Sandrine TRAN.

- **Jean-Pierre POLEZE**, responsable commercial du Groupe Bâtisante, qui regroupe 7 sociétés, spécialisées dans l'hygiène, la sécurité incendie, les diagnostics et les contrôles techniques. Le groupe a recruté et formé 80 personnes en 2012.
- **Thierry COUPRIS**, directeur de l'agence immobilière ORPI Classée, pour la deuxième année consécutive, dans la catégorie "Réussite d'Or 2012" pour son chiffre d'affaires remarquable et ses trois collaborateurs **Jérémy COUPRIS, Sébastien LECORNEC et Florian BAUMLIN** qui ont été primés dans la catégorie "Réussite de Bronze 2012" à titre individuel

- **Francine et Marc LE GALL**, créateurs de chambres d'hôte à Neuilly-Plaisance
- **Mathias DAMBUYANT-WARGNY**, 2^e Prix régional d'éloquence

Après avoir salué les bacheliers qui ont reçu une mention en 2012 et les avoir encouragés à poursuivre leurs études, Monsieur le Maire a conclu la cérémonie par le verre de l'amitié.



Remise de la médaille de la ville à Gévrise EMANE, judokate, pour sa médaille de bronze aux Jeux Olympiques de Londres, accompagnée ici de M. BICHEUX, son ancien entraîneur



M. et Mme BASSAGET, mis à l'honneur pour leur investissement à l'ATCI



Niouma DOUKOURE, jeune nocéenne qui s'est illustrée lors de la grande dictée CM1/CM2 de la première journée littéraire



Rougui DIA, rare femme à être chef de cuisine. Elle dirige les cuisines du prestigieux Petrossian à Paris. Celle que l'on surnomme "La Perle noire de la cuisine" projette aujourd'hui de monter sa propre affaire



Marilyne SOUDAN, discrète, cette aide à la personne a certainement sauvé la vie d'une Nocéenne



Mathias DAMBUYANT-WARGNY, arrivé second au prestigieux prix régional d'éloquence



Les délégués des quartiers de Neuilly-Plaisance ont été mis à l'honneur (de gauche à droite) : Martine DELAPORTE, Patrick DESFORGES, Patrick LEVERNIEUX, Paule WECKER, François TAGLANG, Danielle VECRIN, Françoise ALOY, Bramala JEYABALAN, Mouhamed TOURE, Samira BOUCHOUAREB, Cristina PEREIRA, Eliane TESTE, Jean-Jacques BLAINVILLE, Evelyne BONGARD, Jacques GORAIN (n'apparaissent pas sur la photo : Marie-Eve ARVEILLER, Roseline BERSON, Christine BRUNET-BERGE, Valérie CHAUDAUDRA, Solange CRIBIER, Jean-Jacques CRIBIER, Gérald DI TUORO, Denis GAUDIN, Bertrand GIBERT, Amir HADJI MOKHTAR, Hélène HAUGUEL BAYLAC, Michèle JUNIQUE, Stéphanie LANCENI, Franck PARI, Jean-Paul REY, Christian RONDEAU, Françoise SALGUES, Kadi SOULEYMANOU)



Le couple BASSAGET a vivement remercié Christian DEMUYNCK et son équipe pour son action en faveur de la ville de Neuilly-Plaisance



Moment d'émotion lorsque le maire a remis la médaille de la ville à Silvia MATTUZZIO, l'une des trois centenaires de la commune

Les projets fleurissent avec l'ANCA



De gauche à droite et de haut en bas, les membres du Conseil d'Administration : Nicolas Jaillet (Trésorier), Hervé Monnet (Secrétaire), Valérie Monnet (Présidente), Jean Perrot (Maire-adjoint), Alain Boyer (Conseiller), Sylvie Van den Brik, Denise Boyer (Secrétaire adjointe), Anne-Marie Pitolet (Vice-présidente), Véronique Dartigues (Secrétaire adjointe), Christophe Le Corre

Le dimanche 20 janvier a eu lieu l'assemblée générale de l'ANCA (Les Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron), réunion durant laquelle la neige s'est invitée.

En compagnie de **Jean PERROT**, maire-adjoint délégué aux services techniques, aux travaux, aux espaces verts, à l'urbanisme, au développement durable, au cadre de vie et à la sécurité alimentaire, l'association a fait état des actions menées en 2012 et, suite à l'élection d'un nouveau

conseil, des projets à venir pour 2013. Si vous aimez la nature et votre environnement, vous pouvez découvrir les activités (étude de la faune et la flore, expositions, sorties naturalistes, cours d'apiculture et de viticulture, etc.) et rejoindre l'association.

Renseignements par mail à **association.anca@free.fr** ou par voie postale au 44, avenue des Fauvettes, 93360 Neuilly-Plaisance.

Plus d'infos sur <http://www.association-anca.org>

Une année de plus à inscrire dans l'histoire

La "Mémoire vivante du plateau d'Avron", c'est l'association des passionnés d'histoire, celle de Neuilly-Plaisance qui s'écrit avec un grand "H", l'épisode tragique de la guerre de 1870, mais aussi son passé rural, ses vignes, ses fermes, ses carrières, son église, sans oublier la Fauvette d'Avron et bien d'autres sujets encore.

Le 27 janvier, l'association a tenu son assemblée générale, à laquelle a assisté **Jean PERROT**, maire-adjoint délégué aux services techniques, aux travaux, aux espaces verts, à l'urbanisme, au développement durable, au cadre de vie et à la sécurité alimentaire. Dans une ambiance détendue, les membres de son conseil d'administration et la présidente, **Mme PITOLET**, ont évoqué leurs nombreux projets pour 2013.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, découvrir ce passé si proche, souvent anecdotique et passionnant, qui est aussi le vôtre ou celui du lieu où vous avez planté vos racines, vous êtes les bienvenus.

Renseignements par mail à avron.memoirevivante@voila.fr, par téléphone au 01 43 00 99 61, ou par voie postale au 11, avenue de Rosny, 93360 Neuilly-Plaisance. Plus d'infos sur www.plateaudavron.fr

Les "gros mollets" repartent pour une année de randonnée !

L'association Mille-Pattes a tenu son assemblée générale annuelle ce samedi 25 janvier, dans une ambiance conviviale et détendue.

Bruno LAMAURT, actuel président, **Christian DEMUYNCK**, maire et président d'honneur de l'association, et les membres du bureau ont accueilli quelque 90 membres, heureux de se retrouver à l'occasion de cette réunion qui a permis de dresser l'état des lieux de l'année écoulée. Un bilan qui s'est avéré très positif, tant en matière de gestion que de variété des activités proposées aux randonneurs par les 11 animateurs que compte l'association, tous formés aux gestes de premiers secours et aux règles de sécurité.

En 2012, ce ne sont pas moins de 73 balades (soit 1 sortie tous les 5 jours !) qui ont été proposées aux 120 adhérents, réunissant à chaque sortie une vingtaine de participants.

- Président : Bruno LAMAURT
- Vice-président : Michel NATRELLA
- Secrétaire : Dominique MASSONAUD
- Secrétaire Adjointe : Frnçoise FRATICELLI
- Trésorier : Ghislaine HENNEBELLE
- Trésorier Adjoint : Martine LAMAURT
- Administrateurs : Alain BOYER et Alain GARRIGUES



Le maire a pris la parole pour mettre à l'honneur les activités et le dynamisme du Mille-Pattes (de gauche à droite : Mme FRATICELLI, M. NATRELLA, M. LAMAURT, Mme HENNEBELLE, Mme LAMAURT)

Sur cette seule année, le Mille-Pattes a parcouru pas moins de 1000 km ! Et le programme 2013 s'annonce tout aussi alléchant. Au nombre des temps forts, citons la sortie sur la côte d'Albâtre en mai, un raid dans le massif de la Chartreuse en juin ou encore une semaine en Auvergne cet été.

Cette assemblée générale a également permis au président de remercier la Ville pour son aide logistique. L'occasion pour le maire et Dominique PIAT, conseiller municipal délégué au sport, de saluer les valeurs qui animent les organisateurs et les adhérents du Mille-Pattes. Car au-delà de l'aspect sportif, l'amitié et la convivialité prévalent.

Du tatami au podium !



Sébastien LECOQ, sur la plus haute marche du podium lors du championnat de France de Grappling 2013, entouré de ses dauphins

Dimanche 13 janvier 2013, **Sébastien LECOQ**, jeune sportif de Neuilly-Plaisance, est devenu champion de France de Grappling, un sport de combat qui vise à dominer son adversaire par des techniques de soumission (étranglement, clés d'articulations, etc.), dans sa catégorie (77 kilos).

Pratiquant le jujitsu depuis plusieurs années, ce Nocéen combattif n'en est pas à son premier succès puisque son palmarès sportif compte déjà de nombreuses victoires lors de grandes compétitions :

- 1^{er} au championnat de France de Jujitsu 2011-2012
- 1^{er} au championnat d'Europe de Jujitsu 2012
- 2^{ème} au championnat du Monde de Jujitsu Ne-Wasa 2012

Bravo à ce jeune champion, promis à une carrière sportive d'exception.

Fête à l'italienne avec le Cercle des Bergamasques



Les convives, parmi lesquels Jean-Pierre PEGURRI, Conseiller municipal délégué aux Services techniques, aux Anciens combattants, aux Fêtes et aux Cérémonies, aux Sports et aux Espaces verts, ont su apprécier le repas italien traditionnel

Un repas bergamasque à base de POLENTA et de BRASATO a été servi à plus de 300 personnes le 16 février 2013 à la salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance.

Des personnalités ont témoigné leur attachement à la communauté bergamasque et se sont jointes à la fête : **Jean-Pierre PEGURRI**, Conseiller municipal délégué aux Services techniques, aux Anciens combattants, aux Fêtes et aux Cérémonies, aux Sports et aux Espaces verts de Neuilly-Plaisance et **M. ZULIANI**, président de l'association nationale des alpini section France.

Un repas apprécié de tous, et au cours duquel une trentaine de choristes ont improvisé des chants montagnards et alpins.

On dit que la langue peut être considérée comme l'instrument clé qui permet la diffusion et le développement pour la culture du monde. C'est pourquoi, le Cercle des Bergamasques a proposé à ses convives un voyage au cœur du dialecte bergamasque. Plusieurs phrases ont été écrites en dialecte bergamasque parmi lesquelles plusieurs très ardues composées uniquement de voyelles, et qui ont fait le bonheur des invités car plusieurs les ont traduites correctement.

Un panettone a récompensé chaque gagnant !

INTERROGATION : à i à ù à ed i ae? REponse : é ö à mé !

TRADUCTION : Vous aussi vous allez voir les abeilles ? Eh bien moi aussi je viens !

Vers la fin de la soirée, la conteuse "YVA" est venue pour présenter en avant garde le spectacle qui se tiendra en l'église St Henri le 5 avril 2013 à 20h.

Une classe de neige réussie pour les jeunes Nocéens !



Du 8 au 17 janvier, trois classes de l'école Edouard Herriot ont participé à un séjour au Choucas, un chalet savoyard en pleine nature : les classes de CM2 de **Mme JANVIER** et **M. CHABANA** et la classe de CE2 de **M. PLE**, soit 71 participants.

Cette classe de neige a permis aux élèves de concilier activités pédagogiques autour du milieu montagnard et initiation aux joies des sports d'hiver.

L'atelier de patchwork à l'honneur à la bibliothèque



Christian DEMUYNCK et Monsieur VALLEE, adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Formation ont félicité le travail des artistes dont voici les noms : Françoise ALOY, Nicole BEAUDRON, Geannich CHARPENTIER, Conception GREGORI, Denise LEPETICORPS, Aline LEVY, Marie-Antoinette PEYRONNEL, Marie-Claire PONS, Claudette REYES, Maria-Josefa ZAMORA-ALCALA.

Du 13 au 20 février dernier, les 10 artistes de l'atelier du patchwork ont exposé leurs œuvres à la bibliothèque municipale Guy-de-Maupassant. Leur professeur, **Catherine COMES**, a souligné le sérieux de ses élèves ainsi que leur rigueur, qualités indispensables à l'exercice de cet art.

Et c'est dans le cadre d'une mise en scène originale de la vie quotidienne que ces œuvres ont été exposées dans un cadre prestigieux de meubles gra-

cieusement prêtés par **François CASES-BARDINA**, antiquaire et restaurateur à Neuilly-Plaisance. Une armoire remplie de linge de maison, un salon avec des fauteuils recouverts de pièces de patchwork, un espace cuisine avec des tabliers, chacune des œuvres a été présentée et intégrée dans la vie de tous les jours.

Cette exposition s'est également voulue solidaire. Pour l'occasion, une vente était organisée au profit des "Restos du Cœur".



Les œuvres de Patchwork ont été mises en scène avec les meubles de François CASES-BARDINA



L'expo a permis de récolter 590 euros qui ont été reversés aux Restos du Cœur. C'est Mme GUIARRIGUES qui a reçu le chèque en présence des exposantes

Au paradis des collectionneurs

Le salon "Toutes Collections" s'est tenu le dimanche 27 janvier pour une journée dédiée aux collections en tout genre : du fameux timbre, aux bouchons de champagne en passant par les cartes téléphoniques. Chacun pouvait s'y rendre pour acheter, découvrir ou faire du troc.

Organisé par l'association "La Nocéenne de Philatélie et Cartophilie", cet événement annuel a attiré, malgré la pluie, plus de 300 personnes à la salle des fêtes municipale. Les 45 exposants présents se sont montrés "très satisfaits de l'organisation du Salon et ont déjà commencé à réserver leur emplacement pour l'an prochain", explique **Brigitte BANDELIER**, présidente de l'association.

Alors avis aux collectionneurs : commencez d'ores et déjà à regrouper vos objets fétiches, et surtout, réservez pour le prochain rendez-vous de janvier 2014 !

Plus d'infos sur l'association auprès de **Mme BANDELIER** au 01 43 00 05 73.



André PELISSIER, Maire-adjoint aux affaires scolaires et à l'enfance, visite le salon aux côtés de Brigitte BANDELIER, présidente de l'association



Concentration et expertise sont les qualités du parfait philatéliste

Toques et plumes, le rendez-vous des passionnés de littérature



Le samedi 16 février, les Nocéens amoureux de littérature se sont réunis à la bibliothèque municipale dans le cadre d'un goûter littéraire, qui se déroule une fois par trimestre. Ainsi, autour de différents mets sucrés, chacun a pu présenter son livre coup de cœur du moment, le but étant de donner aux autres lecteurs l'envie de le lire.

Renseignements et inscriptions : 01 43 00 96 16

Q1 : Plateau d'Avron

Ordures Ménagères (bac gris à couvercle vert)

⇒ Lundi-Vendredi

SAUF pour toutes les habitations de l'avenue du Centre Prolongée, et pour les collectifs de l'avenue du Nord et de la rue du Bel Air et le 51 avenue des Fauvettes qui seront collectés **3 fois par semaine :**

⇒ Lundi-Mercredi-Vendredi

(La collecte du 1^{er} mai est exceptionnellement repoussée au jeudi 2 mai)

Emballages (bac bleu)

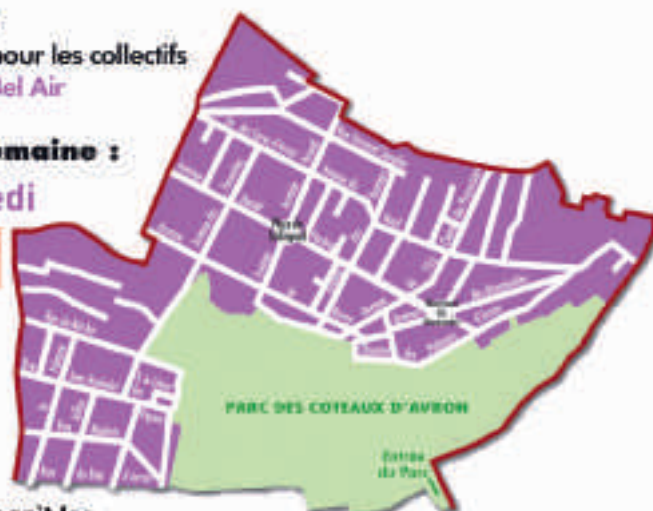
⇒ Jeudi

Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Jeudi

Toutes les 2 semaines uniquement : soit les

10 - 24 janvier	11 - 25 juillet
7 - 21 février	8 - 22 août
7 - 21 mars	5 - 19 septembre
4 - 18 avril	3 - 17 - 31 octobre
2 - 16 - 30 mai	14 - 28 novembre
13 - 27 juin	12 - 26 décembre



Q2 : Joffre

Ordures Ménagères

⇒ Lundi-Vendredi

Emballages (bac bleu)

⇒ Mardi

Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Mardi

Toutes les 2 semaines uniquement :

8 - 22 janvier	9 - 23 ju
5 - 19 février	6 - 20 a
5 - 19 mars	3 - 17 s
2 - 16 - 30 avril	1 - 15 -
14 - 28 mai	12 - 26
11 - 25 juin	10 - 24

Q4 : Village de Plaisance

Ordures Ménagères (bac gris à couvercle vert)

⇒ Mardi-Samedi

SAUF pour toutes les habitations situées :
• 4, 6, 7 bis, 9, 15, 18 chemin de Meaux • 2, 4, 8 rue Watteau
• 1, 2, 3, 4, 7 rue Paul Corlin • 22, 23, 24, 28 rue du 8 mai 1945 qui seront collectées **3 fois par semaine :**

⇒ Mardi-Jeudi-Samedi

Emballages (bac bleu)

⇒ Mercredi

(La collecte du 1^{er} mai est exceptionnellement repoussée au jeudi 2 mai)

Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Mercredi

Toutes les 2 semaines uniquement : soit les

2 - 16 - 30 janvier	3 - 17 - 31 juillet
13 - 27 février	14 - 28 août
13 - 27 mars	11 - 25 septembre
10 - 24 avril	9 - 23 octobre
8 - 22 mai	6 - 20 novembre
5 - 19 juin	4 - 18 décembre



Q5 : Chalet

Ordures Ménagères (bac gris à couvercle vert)

⇒ Mardi-Samedi

SAUF pour toutes les habitations situées :
rue Paul Vaillant-Couturier qui seront collectées **3 fois par semaine :**

⇒ Mardi-Jeudi-Samedi

avenue du Maréchal Foch (de la place Mermoz à la rue du Général de Gaulle (de la rue Gabriel Péri à la rue du 8 mai 1945) qui seront collectées **5 fois par semaine :**

⇒ lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi-Samedi

Emballages (bac bleu)

⇒ Mercredi

(La collecte du 1^{er} mai est exceptionnellement repoussée au jeudi 2 mai)

Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Mercredi

Toutes les 2 semaines uniquement : soit les

2 - 16 - 30 janvier	3 - 17 - 31 juillet
13 - 27 février	14 - 28 août
13 - 27 mars	11 - 25 septembre
10 - 24 avril	9 - 23 octobre
8 - 22 mai	6 - 20 novembre
5 - 19 juin	4 - 18 décembre

Q3 : Les Renouillères



es (bac gris à couvercle vert)

Ordures Ménagères (bac gris à couvercle vert)

⇒ Lundi-Vendredi

SAUF pour toutes les habitations de l'allée de Bruges, l'allée de Florence, l'allée de Sienna, l'allée de Vlamincq, l'allée des Nyvards, la rue des Hiers, la rue Léon Propié, la rue des Morands, la rue Pierre de Craon, la rue Pierre de Coubertin, la place Saint-François **et pour les collectifs** de l'avenue du Président J. Kennedy et la rue des Renouillères **qui seront collectés 3 fois par semaine :**

⇒ Lundi-Mercredi-Vendredi

(La collecte du 1^{er} mai est exceptionnellement repoussée au jeudi 2 mai)

Emballages (bac bleu)

⇒ Mardi

Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Mardi

Toutes les 2 semaines uniquement : soit les

8 - 22 janvier	9 - 23 juillet
5 - 19 février	6 - 20 août
5 - 19 mars	3 - 17 septembre
2 - 16 - 30 avril	1 - 15 - 29 octobre
14 - 28 mai	12 - 26 novembre
11 - 25 juin	10 - 24 décembre



et : soit les
juillet
août
septembre
29 octobre
novembre
décembre



de vert)

Q6 : La Maltournée

Ordures Ménagères (bac gris à couvercle vert)

⇒ Mardi-Samedi

SAUF pour toutes les habitations de l'allée des Boutans d'Or, de l'allée des Jonquilles, de la place Maurice Schumann, de la rue des Bleuets, de la rue du Canal, de la rue Charles Cathala, de la rue Michel Debré, de la rue Alain Peyrefitte, de la rue Raymond Louviot, de la rue René Cassin **et pour les collectifs** de l'avenue Victor Hugo, de l'avenue du Maréchal Foch (n° 73, 80, 82, 85, 105, 126, 130, 131), du boulevard Gallieni (n° 1, 8, 14, 18, 19, 21, 44), de la rue des Cahouettes (n° 2, 4, 6) **qui seront collectés 3 fois par semaine :**

⇒ Mardi-Jeudi-Samedi

Emballages (bac bleu)

⇒ Lundi

Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Lundi Toutes les 2 semaines uniquement : soit les

7 - 21 janvier	8 - 22 juillet
4 - 18 février	5 - 19 août
4 - 18 mars	2 - 16 - 30 septembre
1 - 15 - 29 avril	14 - 28 octobre
13 - 27 mai	11 - 25 novembre
10 - 24 juin	9 - 23 décembre



(rue des deux Communes) et
rue Paul Vaillant-Couturier)



COLLECTES 2013

LE MÊME JOUR SUR TOUTE LA VILLE

Encombrants *(à sortir le jeudi soir)*



Pour toutes
les habitations

VENDREDI

11 - 25 janvier
8 - 22 février
8 - 22 mars
12 - 26 avril
10 - 24 mai
14 - 28 juin
12 - 26 juillet
9 - 23 août
13 - 27 septembre
11 - 25 octobre
8 - 22 novembre
13 - 27 décembre

A ne pas déposer :

Ils ne seront pas collectés

Les équipements électriques et électroniques (les appareils électroménagers, les écrans...), les lampes, les pots de peinture, les batteries, les pneus, les bouteilles de gaz, les gravats, les matériaux, les déblais, les fils barbelés et les grillages, les carrosseries de voitures même en éléments séparés, les déchets verts...

Les apporter aux ateliers municipaux :

- de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi,
- de 9h à 13h le samedi, au 147 avenue du Maréchal Foch.

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés.

Déchets verts



Bac marron

Pour toutes
les habitations

Janvier
Mardi 1^{er} - Mardi 15
Février
Mardi 5 - Mardi 19
Mars
Mardi 5 - Mardi 19
Avril à novembre
Tous les Mardis

Tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles, épluchures de légumes et de fruits, branchages (pas plus de 10 cm de diamètre et pas plus d'1,20 m de long à fagoter à l'aide d'une ficelle).

Décembre
Mardi 3 - Mardi 17

Et n'oubliez pas d'apporter vos produits toxiques

chaque mois au camion ecobus stationné :

le 1^{er} dimanche, de 9h à 13h*

au 26 rue Paul Vaillant-Couturier (près du marché)

et le 3^{ème} vendredi sur la place Stalingrad au Plateau d'Avron,
pendant le marché (de 9h à 13h).





...avec la famille AUPPIERE

« Des contes russes... ça veut dire quoi "russes" ?

- Et bien, il s'agit de contes de Russie. La Russie est un pays, ma Louloute.
- Ah... Et ça se trouve dans quelle partie de la France ??

- Humm... On en reparlera devant ton atlas, à la maison ! En attendant, sois bien attentive : écouter ce genre d'histoires, narrées par un véritable conteur, ça promet d'être enchanteur !

Je ne m'y suis pas trompée. Le challenge était pourtant de taille, mais **Raphaël**

Les contes à l'heure de la Russie

Emilie, 7 ans et toutes ses dents (enfin presque : deux se sont fait la malle dernièrement, mais la relève pointe déjà le bout de son émail !)

Entre parties de cartes Pokémon et parties de billes endiablées, sa disponibilité intellectuelle laisse peu de place à des activités qu'elle juge moins stimulantes (traduisez "nulles", selon ses termes à elle !)... mais je ne désespère pas et je tente l'édition spéciale de l'Heure du Conte, exceptionnellement animée par un conteur, à la bibliothèque municipale, le samedi 23 février.

RÉMIATTE, en interactivité avec son jeune public, a parfaitement su capter et captiver l'attention de tous les auditeurs. Suspendus au fil qu'il tissait progressivement vers un monde imaginaire, nous avons été entraînés dans les fabuleux méandres de la grande steppe de Russie, à la rencontre de la Baba Yaga (sorcière), des tsars et autres grand loup gris et cheval à la crinière d'or.

"On reviendra quand, Maman ?

- Quand tu voudras, mon petit chat : **l'heure du conte, c'est un mercredi par mois !** Prochain rendez-vous le mercredi 20 mars, à 16h30... Papa pourra t'accompagner : ça me fait plaisir de trouver de quoi l'occuper pendant ses jours de RTT ! ☺

Espace 0-3 ans à la bibliothèque

Pour fêter ses quarante ans, la bibliothèque municipale vous propose plusieurs nouveautés cette année dont l'ouverture prochaine d'un espace "bébés-lecteurs" au niveau de sa section jeunesse.

Grâce à cette action, la bibliothèque souhaite ouvrir un lieu pour les 0-3 ans, leurs parents et les professionnels.

Il sera proposé régulièrement des animations pour les petits qui les emmèneront tout d'abord à la découverte des livres puis de la lecture.

Concert d'applaudissements pour les élèves de l'école de musique



Magnifique prestation des jeunes élèves de l'école de musique, orchestrée par leur directeur, Vincent PUECH.



Après le classique...

Samedi 9 février, à la Salle des Fêtes, les élèves de l'école de musique ont passé leur grande audition.

Une soirée durant laquelle chacun a su jongler harmonieusement avec toutes sortes d'instruments, du piano à la guitare, en passant par la flûte, la clarinette, le saxophone et le chant, et de styles musicaux, du classique au rock, en passant par la comptine et la variété. De quoi ravir les mélomanes venus nombreux apprécier ces prestations, applaudir les jeunes talents et repartir avec des chansons plein la tête.



... place au rock !

Dance Floor : soirée classe, détail chic !

Samedi 23 février, la municipalité a organisé sa fameuse soirée Dance Floor qui a rassemblé, de 20h à 1h du matin, plus de 300 jeunes âgés de 14 à 18 ans. Le thème de la soirée était "Black & White". Par conséquent, tous les participants avaient pour mission de venir vêtus de leur plus belle tenue de soirée. Tous ont joué le jeu, et la salle des fêtes s'est ainsi transformée en véritable soirée de gala. Une ambiance classe mais détendue avec un DJ pour animer la soirée, et des bonbons et sodas pour faire une pause entre deux danses.



Un décor de fête et des copines, de quoi passer un moment inoubliable à la soirée Dance Floor.



Une pause photo entre deux pas de danse



Tous en piste !

Le blog Trop Plein de Sons : de la musique en un clic !

Lancé en 2005 à l'initiative de **Christian DEMUYNCK**, Maire de Neuilly-Plaisance et passionné de musique, le festival Trop Plein de Sons, c'est aujourd'hui plus de 70 groupes d'origine nocéenne qui se sont succédé sur scène depuis 8 ans. Le 19 février, le premier magistrat et **Elise BRECHU**, Maire-adjointe délé-

guée à la Jeunesse, ont rencontré les groupes actuels au studio de musique afin de faire un point sur le projet, son organisation et les attentes de chacun. L'occasion d'introduire un nouveau membre dans l'équipe du studio, ce qui permettra au local de répétition et d'enregistrement de proposer davantage de créneaux horaires aux groupes, de faire le point sur les futurs dates de concerts et d'annoncer le lancement d'un blog Trop Plein de Sons, pour permettre au festival et aux musiciens de gagner en visibilité.

Vous pouvez donc retrouver l'historique du projet, l'actualité des groupes (photos, vidéos, compositions...), les dates de

concert et bien d'autres informations sur www.tropleindesons.fr.

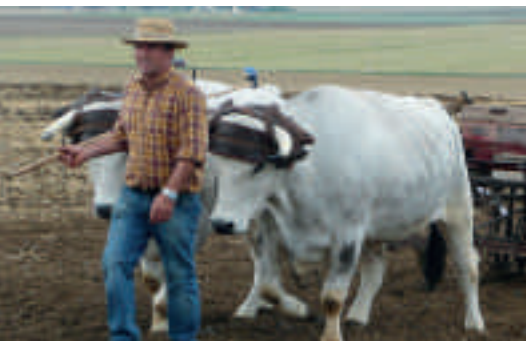
Les prochaines dates de concert :

- 1^{er} mars - espace concert de la bibliothèque municipale
- 26 avril - espace concert la bibliothèque municipale
- Mai/Juin : salle parisienne
- 28 juin - espace concert de la bibliothèque municipale
- 21 septembre - salle des fêtes
- 11 octobre - espace concert de la bibliothèque municipale
- 22 novembre - espace concert de la bibliothèque municipale
- 13 décembre - espace concert de la bibliothèque municipale



Les groupes de Trop Plein de Sons sont venus nombreux rencontrer M. le Maire et Mme. BRECHU, Maire-adjointe déléguée à la jeunesse

■ Sortir à Neuilly-Plaisance



Le 2 mars, des boeufs viendront labourer la terre pour la préparer avant le semis

En savoir plus : le blé

Les premières cultures de blé apparaissent au VIII^e millénaire avant J.C., en Mésopotamie, dans les vallées du Tigre et de l'Euphrate (aujourd'hui l'Irak), dans la région du Croissant fertile. Il a été domestiqué au Proche-Orient à partir d'une graminée sauvage (égilope). Il est devenu au fil du temps, grâce à l'intervention des hommes, un composant central de l'alimentation dans la civilisation occidentale et au Moyen-Orient.

Dans le monde, 660 millions de tonnes ont été produits lors de la campagne 2009-2010 (près de 100 kg par habitant pour l'ensemble de la population mondiale). En volume de production, il s'agit de la quatrième culture mondiale, derrière la canne à sucre, le maïs et le riz.

La France est le cinquième producteur mondial (5,6 %), derrière la Chine (16,9 %), l'Inde (11,8 %), la Russie (9,1 %), et les Etats-Unis (8,8 %). La France est le premier producteur et exportateur de blé de l'Union européenne (Données de production 2009).

En France, la production de blé tendre atteint 36 millions de tonnes, blé dur et blé tendre confondus, soit 26 % de la production de l'Union européenne. Sur le territoire français, 4,8 millions d'hectares sont consacrés à la culture du blé tendre. Le rendement est remarquable et peut s'élever à 100 quintaux par hectare chez les agriculteurs les plus performants.

En France, en 2011, un hectare de blé intensif produit environ 7 tonnes par an et rapporte environ 1330 euros.



Le 20 février, les agents municipaux ont préparé la parcelle en vue de son labour.

Les 2 et 17 mars, venez participer au lancement de la grande opération "Du blé au pain"

Et si l'on apprenait à nos enfants comment se cultivait la terre autrefois ? Une idée qui pourrait paraître surprenante mais loin d'être insurmontable pour la Ville de Neuilly-Plaisance.

Ce samedi 2 mars, l'exception nocéenne fera encore parler d'elle au travers d'une grande journée consacrée au labour de la terre, premier épisode d'une série passionnante et pédagogique intitulée "Du blé au pain".

Dans la prairie du parc des Coteaux d'Avron, c'est une parcelle de 500 m² qui a été fertilisée ce mercredi 20 février pour la préparer avant l'opération de labour et de hersage de ce premier week-end de mars.

L'objectif ? Il s'agira de semer du blé que l'on récoltera à l'été pour fabriquer de la farine. Cette farine servira à son tour à réaliser du pain, du véritable pain nocéen !

Mais ce n'est pas tout ! Il s'agira également de mettre à l'honneur des techniques agricoles d'antan. Le matériel que nos aînés utilisaient autrefois sera présenté sur le site et le labour se fera "à l'ancienne".

Car l'exception nocéenne, c'est savoir respecter la nature, mais c'est aussi respecter les traditions et la mémoire de nos aînés.

Labourez dans le pré !

Suivez la vie du blé, de la graine à l'épi, de l'épi à la farine, de la farine au pain. Voici le programme :

Samedi 2 mars : le labour et le hersage avec des bœufs

De 10h à 11h30 : déchaumage de la parcelle à l'aide d'un canadien (outil agricole servant à décompacter et aérer la terre)

De 11h45 à 13h et de 13h30 à 14h45 : labour à l'aide d'un brabant (charrue montée sur des roues)

De 15h à 16h30 : hersage à l'aide d'une herse (outil servant à casser les grosses mottes de terres pour aplanir les sols et les préparer pour l'ensemencement)

Toute la journée, vous pourrez vous renseigner sur toutes les étapes du projet grâce à un parcours pédagogique. Les 2 personnes qui réaliseront ce travail de la terre seront habillées d'une tenue paysanne.

Dès 11h : apéro campagnard (gratuit, inscription obligatoire au 01 43 00 96 16, poste 312 ou 398, ou sur le site de la ville : www.mairie-neuillyplaisance.com)

Les autres dates à retenir

Dimanche 17 mars : le semis avec un cheval de trait

De 14h à 18h : cette opération consiste à semer 10 kg de graines de blé tendre de printemps, de type "nogal" non traité, fournis gracieusement par l'entreprise Florimond Desprez. Le semis sera effectué par un cheval de trait et un ancien semoir. Le blé tendre est utilisé pour produire de la farine panifiable, elle-même utilisée pour la fabrication du pain, des pâtisseries, etc...

A partir du 20 juillet : la moisson

Il s'agira de l'opération de récolte de la céréale. Une grande journée campagnarde sera organisée par la municipalité pour fêter la moisson. On attend un rendement d'environ 175 kg de blé. Cette opération sera suivie de trois étapes primordiales : le processus de séchage du blé, sur une dizaine de jours (selon la météo), le battage du blé afin de séparer la paille du grain de blé, et le nettoyage des grains de blé, fin août ou début septembre.

Samedi 7 septembre : Fête de la rentrée

Dernière étape de cette grande série agricole avec la mise en place d'un atelier "De la farine au pain". Le blé sera transformé en farine, ce qui permettra de produire 130 kg de pain.

Tournoi de foot solidaire : venez apporter votre soutien !

Le samedi 23 mars prochain, un groupe d'étudiants de l'école de commerce CFA Codis, en partenariat avec la Mairie de Neuilly-Plaisance, organise un grand tournoi de football solidaire sur le terrain synthétique qui a récemment été aménagé au stade municipal.

Ce projet a pour but de récolter des fonds pour France ADOT (Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains). Les fonds réunis grâce aux inscriptions des équipes ainsi que les dons supplémentaires, le jour du tournoi, de la part des participants et des spectateurs, seront intégralement reversés à l'association.

C'est donc l'occasion, pour chacun, de venir soutenir à la fois une cause importante et son équipe préférée parmi les 12 en compétition.

Rendez-vous le 23 mars à partir de 9h pour une journée sportive et solidaire, au stade municipal (27, rue Marguerite).

Les modalités d'inscription au tournoi

L'inscription au tournoi doit nous parvenir **avant le 18 mars 2013**, par retour du formulaire (à découper ci-dessous ou téléchargeable sur le site Internet www.mairie-neuillyplaisance.com) et accompagné d'un **certificat médical obligatoire par joueur attestant que vous êtes apte à pratiquer le football ainsi que du chèque d'inscription** (à l'ordre de France ADOT).

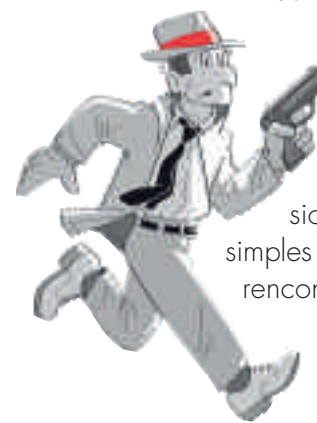
A vos agendas : Week-end noir à Neuilly-Plaisance

Pour la 11^{ème} année consécutive, le salon du Livre Policier ouvrira ses portes à tous les amateurs passionnés de polars ou simples curieux qui pourront rencontrer 36 auteurs le temps d'un "week-end noir".

Samedi 13 avril de 10h à 19h et dimanche 14 avril de 10h à 18h, les auteurs et les illustrateurs dédicaceront leurs ouvrages.

Des conférences, des jeux et enquêtes pour les plus jeunes, de la convivialité, du talent : tous les éléments seront réunis pour un week-end noir intense !

Salle des Fêtes (11, avenue Foch)
Entrée gratuite



Bulletin d'inscription individuel tournoi de football

Samedi 23 mars 2013 à partir de 8h30

Stade Municipal de Neuilly-Plaisance

*Formulaire à retourner ou à déposer à la Mairie
(6, rue du Général de Gaulle - 93360 Neuilly-Plaisance)
avant le 18 mars accompagné
du règlement par chèque et du certificat médical*

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Je m'inscris avec la formule repas 8 €

Je m'inscris sans la formule repas 6 €

Je suis : Licencié(e) de foot Non licencié(e) de foot

Je participe : Seul(e) A plusieurs

Si inscription à plusieurs, indiquez le nombre et le nom des autres joueurs :

.....
.....
.....

Du 28 avril au 4 mai (2^{ème} opération)

Séjour linguistique en Angleterre
(élèves de 4^{ème} et de 3^{ème})



■ **Sortir à Neuilly-Plaisance**

“BOOSTE TA SCOLARITÉ” se met à l’anglais !

Un programme toujours plus ambitieux !

Initié début 2013 par la Ville de Neuilly-Plaisance, ce programme innovant propose aux jeunes adolescents nocéens, de participer à des stages de diverse nature pour les accompagner sur le chemin de la réussite. Alors que la première opération, dédiée au coaching va se dérouler du 4 au 8 mars, une deuxième opération est déjà lancée. Elle conduira les participants Outre-Manche pour vivre 7 jours à l’heure anglaise !

Stage linguistique du 28 avril au 4 mai :

Ce stage s’adresse aux jeunes scolarisés en classes de 4^{ème} et de 3^{ème} qui souhaitent améliorer la pratique de la “langue de Shakespeare” et découvrir la culture britannique. Ce stage linguistique a pour objectif de permettre aux élèves de perfectionner leur pratique de l’anglais avec des professeurs britanniques, de découvrir le mode de vie anglais et de visiter Londres. Cela est rendu possible grâce à une immersion totale dans une famille d’accueil, dans la région de Chelmsford (au Nord-Est de Londres). L’emploi du temps se répartit entre cours d’anglais, par groupes de niveaux, sorties culturelles et activités sportives.

Tarif : 179,55 € la semaine.

Modalités d’inscription pour le stage linguistique :

L’inscription se fait sous la forme d’un dépôt de candidature à faire parvenir avant le 25 mars 2013, par retour du formulaire joint ou en s’inscrivant sur le site Internet www.mairie-neuillyplaisance.com Toutes les candidatures doivent être accompagnées d’une lettre manuscrite ou électronique démontrant la volonté et l’intérêt du jeune pour ce stage (en français et/ou en

anglais, à rédiger par l’élève et/ou son responsable légal). Les places sont limitées. Une réponse définitive vous sera apportée début avril par nos services.

ATTENTION - Formalité obligatoire : Tous les participants devront se munir de la Carte Nationale d’Identité ou d’un visa (pour les non-ressortissants de l’union européenne).



“BOOSTE TA SCOLARITÉ”

Pré-inscription au stage linguistique du 28 avril au 4 mai 2013

Formulaire à retourner ou déposer à la Mairie avant le 25 mars

Opération “Booste ta scolarité” - 6, rue du Général de Gaulle - 93360 Neuilly-Plaisance

Nom :Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Ville :Code postal :

Nom et prénom du responsable légal :

Téléphone du responsable légal :

Adresse e-mail :

Etablissement scolaire :Classe :

Signature du responsable légal :

Samedi 23 mars : Soirée Dance Floor pour les plus de 20 ans

20 ans ou plus ? **Et alors ?** 2 enfants ? **Et alors ?** Un job qui vous prend du temps ? **Et alors ?** Laissez-vous ce planning bien rempli vous empêcher de venir faire la fête samedi 23 mars sur le Dance Floor des 20 ans* et plus, organisé par la ville de Neuilly-Plaisance de 20h à 1h du matin ? Musique, buffet dinatoire et boissons vous attendent pour cette toute nouvelle soirée à la salle des fêtes. Venez en couple, seuls ou entre amis pour décompresser sur le Dance Floor de la salle des fêtes, à Neuilly-Plaisance et pourquoi pas faire de nouvelles rencontres !

Et vos bouf'choux alors vous en faites quoi ? Pas de soucis ! Une équipe formée d'animateurs du Centre Municipal de l'Enfance et puéricultrices des crèches de la ville, accueilleront vos enfants de 3 mois à 10 et assureront leur garde à partir de 19h30 (**inscriptions préalables obligatoires**) et pendant toute la soirée. Trinquiez en toute sérénité, la ville s'occupe de tout !

*Attention, cette soirée est interdite aux mineurs



Soirée Dance Floor des 20 ans et plus
23 mars à la salle des fêtes
 (11 rue du Maréchal Foch)
 Préventes : 10 € sur le site de la Mairie : www.mairie-neuillyplaisance.com
 ou à l'accueil de la Mairie
 Entrée sur place : 12 €

“Le cabaret fait son cirque” pour une noble cause



Vendredi 22 mars, l'association du Lions Club Neuilly-Dhuys vous propose un spectacle haut en couleurs, intitulé “Le cabaret fait son cirque”. Au programme, jonglerie, danse moderne, one man show, hula hoop acrobatique et bien d'autres surprises émerveilleront petits et grands. Les bénéfices de cette soirée permettront de récolter une partie des fonds nécessaires à l'achat d'un véhicule pour le transport des personnes à mobilité réduite du pôle Santé de Neuilly-Plaisance.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LE DANCE FLOOR DES PLUS DE 20 ANS

Nombre de participants.....

Nom et Prénom des participants :

.....

.....

Adresse :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Je joins un chèque de € à l'ordre d'APACLES

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LA GARDE DES ENFANTS

Nombre d'enfants

Nom(s) et Prénom(s) des enfants :

.....

Date de naissance :

.....

Numéro de téléphone portable de préférence :

.....

Nom et Prénom du responsable légal :

“Tous les matins du monde”, l'expo qui vous invite au voyage

Du 20 au 24 mars, les 86 artistes du CMASC vous proposeront une grande exposition multi-arts à la bibliothèque Guy-de-Maupassant. Peintres, sculpteurs, et autres adeptes des arts plastiques, enfants, adolescents ou adultes, vous présenteront leurs plus belles œuvres dans le cadre de cette exposition autour du thème “Tous les matins du monde” : lever de soleil ou encore femmes endormies, c'est une très large palette de moments matinaux qui s'offriront à vous. Amoureux d'art, curieux ou voyageurs, venez découvrir et soutenir ces artistes nocéens.

“Le cabaret fait son cirque” : vendredi 22 mars à 20h30, salle des fêtes de Neuilly-Plaisance. Entrée : 15 €. Vente des billets à l'accueil de la mairie, à l'ATCI, et sur place, le soir du spectacle.

Le Shiatsu : vers le chemin de la sérénité

En novembre dernier, Sylvia GONCALVES a ouvert un cabinet de shiatsu à Neuilly-Plaisance. Gros plan sur cette discipline japonaise, proche de la relaxation et du massage, qui favorise la circulation énergétique générale du corps et libère les tensions physiologiques et psychologiques.

Ce ne sont que deux syllabes, "shi" (le doigt) et "atsu" (pression), mais à elles seules, elles résument parfaitement cette

discipline et en illustrent toute sa dimension. Praticienne de shiatsu certifiée et formée aux techniques de Tokujiro Namikoshi et Shizuto Masunaga, maîtres à l'origine du shiatsu moderne, cette habitante de Neuilly-Plaisance a choisi d'y établir son cabinet de shiatsu. Sensible au contact humain, passionnée par toutes les méthodes liées au bien-être : la sophrologie, le feng-shui (l'art de l'aménagement) et la relaxation orientale, elle s'est rapidement orientée vers la discipline du "shiatsu yin", un shiatsu doux et soucieux des réactions corporelles de chacun.

Sylvia GONCALVES explique ainsi que "le shiatsu consiste en un enchaînement de pressions rythmées sur les points d'acupuncture. Des étirements sont également pratiqués, afin de faciliter la circulation de l'énergie (Ki).

"En revanche, elle précise que l'art du shiatsu ne remplace en aucun cas la médecine traditionnelle. S'il se veut préventif et apporte forme et détente, il est avant tout un soutien pour aider les individus dans les épreuves de la vie, les conduire au bien-être personnel. "Le shiatsu peut ainsi permettre d'apaiser le corps et l'esprit de tensions quotidiennes." Une séance commence toujours par un bilan énergétique de la personne afin d'établir un "protocole adapté à sa situation personnelle." L'ouverture de ce cabinet de shiatsu s'inscrit pleinement dans l'art de vivre et le bien-être, qui sont les mots d'ordre de Neuilly-Plaisance, confirmés par l'excellent accueil de la part des Nocéens qui se sont montrés curieux et enthousiastes à l'égard de sa discipline.



TOTAL ZEN - Contact

Adresse : 25 Ter, avenue du maréchal Foch - 93360 Neuilly-Plaisance
Téléphone : 09 80 90 80 78 - E-mail : sylvia@totalzen.fr - Site : www.totalzen.fr

"De la musique avant toute chose"

Jeune harpiste nocéenne, Emilie GASTAUD a été nommée aux Victoires de la Musique classique 2013 dans la catégorie "Révélation soliste instrumental". Seuls quelques rares artistes font l'expérience d'une telle reconnaissance du monde musical et du grand public. C'est donc avec une grande fierté qu'elle a participé à cette cérémonie, le 25 février dernier*. Retour sur le parcours de cette musicienne talentueuse.

Née en 1988 dans une famille de musiciens, **Emilie GASTAUD** a grandi à Neuilly-Plaisance, dans la maison familiale, bercée par la musique dès son plus jeune âge. Emilie fait ses premières gammes sur un piano dès l'âge de 5 ans. Son père, rentrant d'un concert de musique de chambre, se vit confier la harpe d'une collègue. C'est ainsi qu'à 7 ans, Emilie découvre l'instrument et fut immédiatement séduite par son élégance. Elle n'a cessé depuis de toucher les cordes et d'en découvrir toutes les résonances. Formée tout d'abord au Conservatoire

du 12^{ème} arrondissement de Paris, elle entre ensuite au Conservatoire National Supérieur de Musique (CNSM) de Paris. Emilie y développe son amour pour la harpe et sa vocation de musicienne. A 16 ans, elle est successivement première harpe de l'Orchestre Français des Jeunes (OFJ), puis harpe solo au Gustav Mahler Jugend Orchester (GMJO). Elle se produit ainsi dans les plus grandes salles d'Europe et d'Amérique du Sud, lors de tournées internationales qui la conduisent bien loin de Neuilly-Plaisance.

Son intégration en 2008 au sein de l'Académie Karajan lui permet de se produire avec l'Orchestre Philharmonique de Berlin. Parallèlement, elle poursuit un master à la Hochschule de Hambourg et remporte, en 2010, son "Konzertexam", diplôme de soliste, avec les félicitations du jury.

Depuis, Emilie est revenue en France et a été reçue brillamment comme harpiste co-soliste à l'Orchestre Philharmonique de Radio-France, dirigé par M. Y. Chung (sur 97 candidats).

En octobre 2012, cette jeune femme sort son premier album : "Dansons avec les cordes" avec la participation de l'acteur André Dussollier, paru chez Triton Records, distribué par Abeille Musique.



Pour plus d'informations sur le parcours d'Emilie Gastaud et ses dates de concerts : www.emilie-gastaud.fr

***En raison de nos impératifs de bouclage, nous ne pouvons communiquer les résultats de la cérémonie.**

■ Artisans/Commerçants

MORENO 2000, la famille s'agrandit !

Alain MORENO, son épouse et leurs collaborateurs ont l'immense plaisir de vous faire part de la naissance de l'agence immobilière MORENO 2000 RER. Rencontre avec l'heureux "papa", membre actif de l'UCEAI+ (l'Union des Commerçants, Entrepreneurs, Artisans et Industriels nocéens).

Née en janvier dernier, et tout comme sa grande sœur qui fête cette année ses 13 ans, cette nouvelle agence est composée de professionnels chevronnés et passionnés toujours prêts à vous servir. Des soucis ou des questions ? Pour tout ce qui est immo, pensez **MORENO**, le spécialiste de l'immobilier à Neuilly-Plaisance.

Les Echos : Racontez-nous l'histoire de cette nouvelle agence.

Alain Moreno : Il s'agissait précédemment du Cabinet Chaboissier. Quand j'ai appris que son patron prenait sa retraite, je n'ai pas hésité une seconde car c'était la plus vieille agence immobilière de Neuilly-Plaisance. Le 18 boulevard Gallieni a toujours connu une agence immobilière et je voulais perpétuer cette tradition.

Celle-ci est double, non seulement au niveau de l'activité mais également du statut puisque nous avons, nous aussi, la fierté d'être indépendants.

Que proposez-vous ?

Les activités traditionnelles d'une agence immobilière : achat, vente, location, gestion et estimation offerte sous 24 heures. Notre devise reste inchangée : "Travail, respect et sérieux au service de nos clients". Notre maître-mot : votre satisfaction ! Cette nouvelle implantation sur la RN 34 face au RER nous permet de drainer également des clients en provenance des communes avoisinantes telles Le Perreux ou Neuilly-sur-Marne.

Présentez-nous votre équipe.

Dans cette nouvelle agence, nous sommes 3, mon épouse, moi-même et **M. BALLARIN** qui travaillait depuis 10 ans pour le Cabinet Chaboissier. L'agence mère, quant à elle, compte 3 collaborateurs. Nous sommes une équipe majoritairement nocéenne, ce qui conforte encore davantage notre connaissance du marché de l'immobilier nocéen.



L'équipe au grand complet avec (de g. à d.) Monica MACHADO, Michel DAFONSECA, Patrick OLIVEIRA, Alain MORENO, Sara MORENO et Fabio BALLARIN.

Le proverbe dit : "Jamais deux sans trois". Alors, à quand la 3^{ème} agence ?

Sait-on jamais, l'avenir nous le dira... Mais pourquoi pas...

MORENO 2000 RER

18 boulevard Gallieni

93360 Neuilly-Plaisance

Tel : 01 41 54 00 21

Ouvert 6/7j du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30.

Agence mère MORENO 2000

89 avenue du Maréchal Foch

93360 Neuilly-Plaisance

Tel : 01 43 00 64 24

Commerces : un cœur de ville qui bat plus fort !

A l'heure où la crise frappe de plein fouet le commerce de proximité dans la plupart des villes de France, la commune de Neuilly-Plaisance et l'UCEAI+ (Union des Commerçants, entrepreneurs, artisans et industriels) se serrent les coudes pour apporter vie et dynamisme dans l'hyper centre. Car l'exception nocéenne passe aussi par son cœur de ville. Et **Christian DEMUYNCK**, premier magistrat, l'a bien compris : un cœur de ville qui bat fort, c'est une ville qui vit. C'est pourquoi, mardi 12 février, le maire a convié les commerçants à réfléchir aux stratégies à mettre en place ces prochains mois pour continuer à proposer des commerces de proximité dynamiques. Une réunion en présence de **Jean PERROT**, adjoint délégué aux services techniques, aux travaux, aux espaces verts, à l'urbanisme, au déve-

loppement durable, au cadre de vie et à la sécurité alimentaire, **Charles CADET**, conseiller municipal délégué au commerce, et **Louis FEREDJ**, l'ambassadeur du commerce, qui a permis d'étudier les possibilités des uns, les commerçants membres de l'UCEAI+, et des autres, les services de la mairie. Ainsi, les projets foisonnent et la municipalité ne relâche pas ses efforts, sous l'impulsion de **Nathalie SEIGNEUR**, adjointe au maire déléguée au personnel, à l'activité économique, au commerce et à l'artisanat. En effet, les services de la mairie soutiennent au quotidien les commerçants de l'UCEAI+ et les accompagnent dans la réalisation de tous leurs projets en mettant notamment les moyens matériels dont ils ont besoin. Cette réunion a également permis de mettre en avant les demandes et vœux



Les représentants de l'UCEAI+ (de g. à d. : Mme GOVOROFF, Mme MAZDOUR, M. COUPRIS, M. CASES, M. TAMLITI, M. NOUVELON) ont fait part de leur volonté de maintenir un commerce de proximité à Neuilly-Plaisance et prévoit une année 2013 dynamique.

des commerçants, auxquels la municipalité a prêté une oreille attentive, s'engageant autant que faire se peut à apporter des réponses.

Rythmes scolaires : nous "Peillon" le prix fort...

A chaque ministre de l'Education Nationale sa réforme. Celle voulue par l'actuel locataire de la rue de Grenelle, risque de causer de nombreux dommages collatéraux, notamment au sein des collectivités territoriales.

Car, revenir à la semaine de 4 jours et demi, sans diminuer le temps de présence quotidien des enfants entraîne automatiquement la question : "Qui garde les enfants pendant les 45 minutes non travaillées chaque jour ?" Et la réponse est simple, évidente, limpide : ce seront

les villes... qui devront s'engager seules !

S'engager pour recruter des vacataires et prévoir dans leur budget les financements nécessaires pour les payer ! Sans compter les dépenses supplémentaires engendrées par une demi-journée d'école supplémentaire.

Pour Neuilly-Plaisance, la mise en œuvre de la réforme signifiera un surcoût annuel minimum de 277 000 €, dont 216 000 € pour payer des animateurs supplémentaires au CME (25 animateurs et 1 directeur) et 61 000 € pour les Affaires scolaires (postes supplémentaires pour l'étude sur-

veillée et vacances pour les points sécurité-écoles) ! Sans compensation !

Ce nouveau dispositif bouleversera les rythmes associatifs et municipaux. Il faudra ainsi redéployer les activités qui avaient lieu le mercredi matin, trouver des salles adaptées à chacune des activités...

La réforme est, une nouvelle fois (cela deviendrait presque une habitude...), précipitée, mal préparée, décrétée dans une totale absence de concertation. A tel point que même les communes de gauche la voient d'un mauvais œil et renoncent à son application à la prochaine rentrée.

A Neuilly-Plaisance, avant de prendre une décision ferme, nous avons consulté les directeurs d'école, les parents d'élèves, nous avons chiffré le projet. Une attitude appréciée de nos interlocuteurs qui ne sont pas prisonniers de décisions qu'ils n'auraient pas choisies. Le consensus qui s'est dégagé de ces rencontres et notre souci de maîtrise des deniers publics, nous incitent à prendre notre temps. La réforme des rythmes scolaires sera donc appliquée en septembre 2014, si elle n'est pas abrogée d'ici là...

Les élus de la majorité municipale

NEUILLY-PLAISANCE OU LE PARADIS SUR TERRE : UNE NOUVELLE FABLE MODERNE ?

Il paraîtrait que le paradis sur terre s'appelle Neuilly-Plaisance et que son Maire, depuis 1983, C. Demuyck, aurait transformé cette ville et l'aurait protégé de "l'enfer" que vivent les autres collectivités de la Seine-Saint-Denis.

Avant lui, les "méchants" de gauche auraient voulu transformer la ville en décharge publique, construire des HLM partout et faire traverser la ville par une Autoroute. 30 ans plus tard, le numéro spécial de NP Echos Spécial février 2013 est éloquent ; c'est une véritable ode à sa gloire.

Plus de 50 pages sans la moindre critique ou nuance sur son action, tout est exceptionnel vous dit-il. Pas une once de lucidité sur **son bilan contrasté. Encore aurait-il fallu que cette brochure prévoie une place qui permette à l'opposition municipale d'exercer son point de vue.** Mais le Maire, comme d'habitude, a fait disparaître les élus de gauche car il ne supporte pas la contradiction. **Craint-il tellement le débat démocratique ?**

Tant d'autosatisfaction qui confine à l'aveuglement est indécent quand on regarde la réalité de près :

- les difficultés des Nocéens pour se loger à cause d'opérations immobilières très fructueuses au profit

de certains promoteurs et d'une **politique délibérée de logement, à prix maîtrisé, uniquement réservée aux étudiants,**

- **la faiblesse de l'activité économique tertiaire** sur le territoire en comparaison de Noisy le Grand, de Fontenay sous Bois ou de Rosny sous Bois,
- **l'absence de politique de transport collectif et alternatif,**
- **la dégradation du commerce local avec ce centre ville qui s'étirole chaque jour davantage**
- le manque d'équipements sportifs,
- **la pauvreté qui s'aggrave** ici aussi.

Pour toutes ces raisons, ce numéro spécial peut apparaître choquant, et, sans

doute les Autorités compétentes pourraient estimer qu'il n'est pas acceptable d'utiliser l'argent des Nocéens à des fins qui ressembleraient à si méprendre à de la propagande électorale à un an des élections municipales.

Muriel SOLIBIEDA
Jean-Marc ADRIAENSSENS
Maité DOUCET
François LABOULAYE
Valérie SUCHOD
Jean-Gilbert LEOUE
Vos élus de l'opposition.

Restos du Cœur

Les Restaurants du Cœur recherchent des bénévoles pour la collecte nationale des 8 et 9 mars prochains. Missions : distribuer des tracts, réceptionner les denrées alimentaires données par la clientèle des supermarchés de grandes et moyennes surfaces de la Seine-Saint-Denis qui accueillent l'association.

Contact : Alain au 07 77 88 92 35 ou par mail à recrut.benev93@orange.fr

Devenez infirmier(ère)

L'institut de formation en soins infirmiers "Séraphine de Senlis", dépendant du centre hospitalier "Les Murets" à la Queue-en-Brie (94) organise son concours d'entrée le mercredi 17 avril 2013. Ce cursus permet d'obtenir un diplôme d'Etat d'infirmier. Clôture des inscriptions le 17 mars (cachet de la Poste faisant foi).

Pour faire acte de candidature, écrivez à l'IFSI "Séraphine de Senlis", Centre Hospitalier "Les Murets", 17 rue du Général-Leclerc, BP 33, 94510 La Queue-en-Brie, ou par e-mail à secretariat@ifsih-les-murets.fr
Plus d'infos sur ch-les-murets.com

Tournoi de Villemomble

Les 30 et 31 mars prochains se déroulera la 10^{ème} édition du Tournoi de Villemomble, une compétition d'Escrime Handisport qui permet aux handicapés en fauteuil de rencontrer des valides. Plus gros rendez-vous international d'Escrime Handisport en France et en Europe, le tournoi réunit environ 150 escrimeurs et plus d'une centaine de spectateurs.

Renseignements sur : www.tournoidevillemomble.net

Bourse BAFA/BAFD DDCS

La Direction départementale de la cohésion sociale à Bobigny accorde une bourse BAFA/BAFD aux jeunes lycéens et étudiants sous certaines conditions (boursiers, parents non imposables...).

Pour toute information, veuillez contacter le Point Information Jeunesse, l'une des structures relais dans le département pour l'instruction des dossiers.

Contact : PIJ, 27 avenue Kennedy - Tél : 01.43.09.50.28 / 01.43.00.46.81

Souriez, vous êtes photographié !

Vous avez été photographié lors de nos événements ? N'hésitez pas à contacter le service communication de la mairie afin de récupérer vos clichés.

Renseignements :
01 43 00 96 16

Les braderies de la Croix-Rouge

Pour faire de bonnes affaires solidaires, rendez-vous au local du 3 bis place Jean Mermoz, les lundi 18 et vendredi 22 mars de 10h à 12h et de 14h à 16h20 et samedi 23 de 9h à 11h.

Tel : 01 43 00 42 97

Les sorties de l'A.T.C.I

L'A.T.C.I vous propose une après-midi impériale sous la forme d'une visite guidée du Château de Fontainebleau, samedi 16 mars.

Tarif : 48 € (Transport, visite et goûter)

Renseignements et réservations au 01 43 00 39 09

Votre prochaine balade naturaliste

En ce début d'année, notre écologue, vous propose la première balade naturaliste de 2013. Elle se déroulera le vendredi 22 mars de 20h à 22h, et aura pour thème : "Amphibiens, la magie des chants nocturnes".

Bottes et lampes de poche seront nécessaires

Inscriptions obligatoires

Renseignements et inscriptions : 01 43 00 96 16

Eveil à la gym et la danse

La CMASC met en place de nouvelles activités à destination des petits, notamment un cours d'éveil à la danse, ainsi qu'un cours d'éveil à la gym.

Le but du cours d'éveil à la danse est d'aider les enfants, dès 4 ans, à acquérir des notions de mouvements et d'espace et de leur permettre de créer leur propre gestuelle.

L'éveil à la gym offre aux 4 - 6 ans la possibilité de réaliser une activité sportive tout en s'amusant, par la pratique de jeux de coopération sans compétition.

Appel à bénévoles

Le groupe "Amitié et convivialité" vous attend tous les jeudis après-midi (de 14h à 17h) pour partager un petit moment de bonheur autour d'un café et vous propose des activités diverses et variées.

Madame SCRIBOT, référente du groupe, a aussi besoin de bénévoles, une personne capable de l'aider pour s'occuper de personne handicapées au sein du groupe.

Plus d'infos au 01 43 09 18 45

Episodes neigeux, les règles

En cas de neige, chacun est tenu de déneiger le trottoir devant son domicile sur une largeur d'un mètre et de déposer la neige le long du caniveau afin de faciliter son enlèvement. Attention cependant à ne pas obstruer les bouches d'égout, d'incendie, les caniveaux et tout écoulement des eaux.

En cas de verglas, les particuliers peuvent épandre du gros sel de cuisine, du sable ou de la sciure de bois devant leur maison (dose de sel recommandée afin de préserver l'environnement : 20 g au m²).

Rappelons que l'épandage de sel en grain ne permet pas de faire fondre de grandes quantités de neige. Il permet seulement d'empêcher ou retarder la formation du verglas. Seul le raclage avec une pelle ou une déneigeuse est efficace. Le sablage améliore l'adhérence et facilite la circulation piétonne et automobile.

Attention aux emails et sites frauduleux !

Méfiance : une campagne de mails frauduleux touche en ce moment les clients EDF. Des pirates informatiques envoient aux clients des emails frauduleux, des SMS malveillants ou des spams vocaux afin de récupérer leurs informations personnelles, et leur soutirer de l'argent.

Découvrez comment vous protéger de cette tentative d'escroquerie, couramment appelée "phishing" ou "hameçonnage" en vous rendant sur : <http://particuliers.edf.com>

■ Echo tri

Le compostage

Pour vos déchets organiques, pensez au compostage !

Le compostage est un procédé biologique qui, sous l'action de bactéries aérobies, au contact de l'oxygène, permet la dégradation accélérée de déchets organiques. Il en résulte du compost. La chaleur dégagée lors de ce processus, permet d'éliminer les agents pathogènes contenus dans les déchets entrants.



Que pouvez-vous mettre dans un composteur ?

Vos déchets :

- De cuisine (épluchures, sachets de thé, restes de repas...),
- De jardin (feuilles, tontes de pelouse...).

À ne pas mettre au composteur :

Les métaux, les plastiques, les textiles synthétiques, le verre, les matières minérales (litières d'argile, plâtre, ciment...), les papiers ou textiles imbibés de produits antiseptiques, les produits chimiques, les détergents, les médicaments, le charbon de bois, le bois traité : vernis ou peint, les mégots de cigarettes avec filtre, les plantes malades.

Le compostage permet de :

- Réduire le volume des ordures ménagères (30% de nos poubelles sont constituées de déchets organiques),
- Respecter l'environnement : réduire les nuisances liées au transport et au traitement des déchets et à l'utilisation d'engrais chimiques industriels,

- Faire des économies : utiliser son compost au lieu de l'acheter génère un moindre coût, pour la collecte et le traitement des déchets.

Vous êtes soucieux de votre environnement et vous voulez vous lancer dans le compostage, mais l'investissement représenté par l'achat d'un composteur vous freine ?

La Ville **vous offre un composteur*** et vous accompagne dans la mise en œuvre de cette pratique.

Vous êtes intéressé ? Contactez au plus vite la chargée de mission environnement par téléphone au 01 43 00 96 16 ou remplissez le formulaire de demande en ligne sur le site de la ville : www.mairie-neuillyplaisance.com . C'est le moment ou jamais de vous lancer !

* Dans la limite des stocks disponibles

Je souhaite recevoir

- un composteur en bois un composteur en plastique

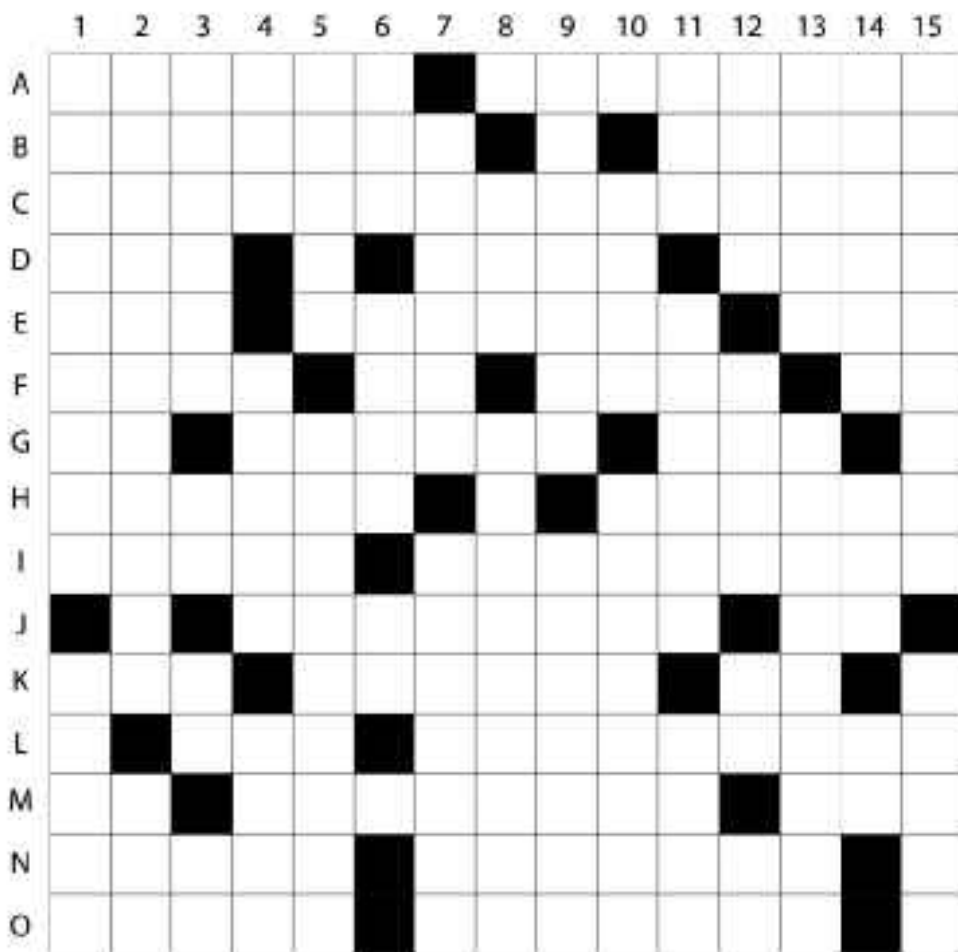
Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Jeux du mois



Mots croisés d'Alessandro CEFALU

Horizontal

- A Endommagement, Personnage masqué de roman
- B Défectuosité du bois, Jumel
- C Médecins spécialisés
- D Affluent du Danube, Enduire, Exposé
- E Par l'arrière : ville de Belgique, Eut des secousses, Nouveaux arrivés
- F A rebours : art d'ornement, Pronom, S'écrouille parfois, Les bords du Net
- G Divinité, Juriste français, Haute trajectoire
- H Engage, Désignerai
- I Canal de marais salant, Trialcools sous forme d'esters
- J Palmier de Chine, Union européenne
- K Secte bouddhique du Japon, Homme d'Etat français, Carat
- L Lettre grecque, Période de rythme biologique
- M 576 mètres, Palmier, Avant Saint-Sauveur
- N Peuple des terres arctiques, Ville et port d'Europe
- O Fils de Poséidon et Gaïa, Alcaloïde

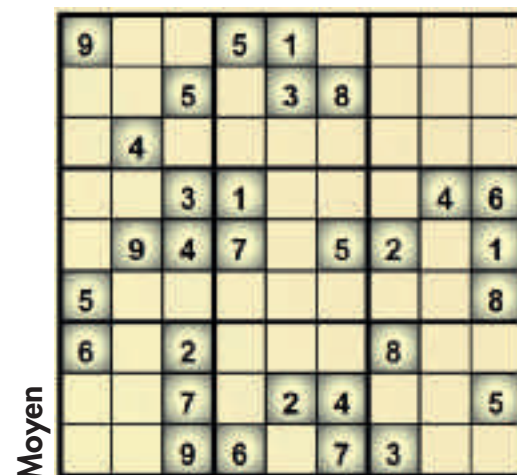
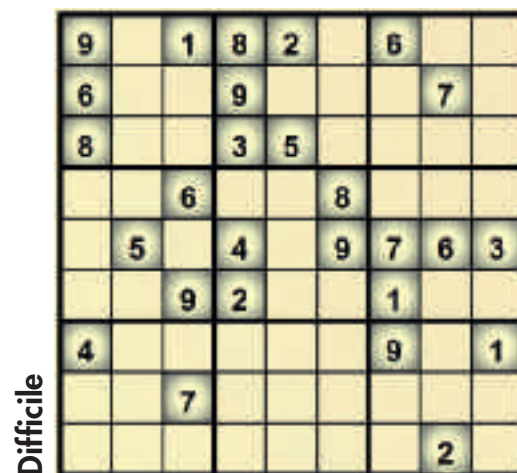
Vertical

- 1 Subie une douleur, Etat entre la Colombie et un lac
- 2 Poisson osseux primitif, Affluent du Danube
- 3 Rivière chez nos voisins, Démonstratif, Neptunium, Haute note de poitrine
- 4 Unité de mesure, Une déité en queue de poisson, Outil
- 5 Disposait des couleurs, Soldat grec
- 6 Ces Pays furent socialistes, Capitale européenne, Saint de la Manche
- 8 Période du début de l'ère tertiaire, Son sirop est utilisé en confiserie
- 9 Marque de montre suisse, Sans fin
- 10 Dynastie byzantine, Employé au combat
- 11 Le colin en fait partie, Dépouilleur
- 12 Pronom personnel, Pousse verte d'un condiment, Indigène
- 13 Vive interjection, Petit mammifère, Disque, Nouveau au premier janvier
- 15 Gardien, Colifichet
- 18 Par l'arrière : plante à forte odeur, Fabriquée avec du malt, En Seine-Maritime
- 19 Nom de plusieurs pharaons, Commune du Nord

Solutions numéro n°163



Sudoku



Le livre du mois

“Marcher (ou l’art de mener une vie dérégulée et poétique)” de Thomas Espedal
aux Editions Actes Sud



L’auteur relate ses expéditions pédestres solitaires ou accompagnées, en Norvège d’abord, puis au pays de Galles, en France, en Turquie, en Roumanie. Le narrateur itinérant, doté d’un équipement fantaisiste, va connaître au gré d’un parcours chaotique et de nuits à la belle étoile, une éprouvante aventure. Le récit est émaillé de nombreuses références à des philosophes et écrivains qui ont trouvé, dans la marche, une source

d’inspiration.

Plus carnet de route que roman, cet ouvrage comporte des descriptions réalistes et cependant empreintes de poésie.

Francis BAUDIC
Membre du Comité de Lecture

Etat civil

• Naissances :

HOTE Adam
TOUNKARA Gossy
DIABY Omar
PELLÉ OLIER Léo
ARMAND Logan
ROCH Inès
HELLER Hugo
HADKEHEIL Teymia
TERANT Mylian
SECHER Théo
DHAOUI JUTEAU Shaheen
SIVAKUMAR Mitterran
AKAME BENGONO Elsa
GAIN PIERRE Pauline
LAAFOU Nahil
FERNEY Jérémie
GARCIA SUAREZ Carla
PLISSONNIER Louise
GAILLOT Anna
LÉPINE Manon

OHAYON Maxine
BELAL Aylan
CIBIN Raphaël
HANOT Margaux

• Décès :

ARNOULD Annick 57 ans
LAPORTE Jean 89 ans
BEDJIKIAN Sirpouhi 88 ans
COTTIN René 79 ans
FLEURIDAS Jean-Pierre 62 ans
GOLUB Madeleine 85 ans
MAZEROLLE Robert 85 ans
MONTEIRO MARTINS Carlos 51 ans
SCOTTON Jacqueline 78 ans

• Mariages :

CHENG Jean-Pierre et ZHANG Chunqiu
OUACHEK Kaci et AMROUCHE Safia
GUÉROULT Didier et OHAYON Eveline

Pharmacies de garde

Infirmier(e)

Dimanche 3 mars 2013

Pharmacie des CORMIERS
M. LIM

13 avenue Michel Gontier
93160 NOISY-LE-GRAND
01.43.03.29.64

Mme DUMBI
01 43 08 06 32

Dimanche 10 mars 2013

Pharmacie HO
Mme HO

92 avenue Émile Cossonneau
93160 NOISY-LE-GRAND
01.43.03.30.45

M CAUDERLIER
01 43 00 21 96

Dimanche 17 mars 2013

Pharmacie DOMUS

15 all Gabriel Zirnheld
93110 ROSNY-SOUS-BOIS
01.48.94.71.21

Mme BAUMGARTH
01 43 00 18 01

Dimanche 24 mars 2013

Pharmacie HOUARI
M. HOUARI

257 Avenue du 8 mai 1945
93330 NEUILLY-SUR-MARNE
01.43.08.99.24

Mme DUMBI
01 43 08 06 32

Dimanche 31 mars 2013

Pharmacie RINGOT ANTONA
Mme ANTONA

Place Churchill,
1 rue du Puits Perdu
93460 GOURNAY SUR MARNE
01.43.05.17.31

M CAUDERLIER
01 43 00 21 96

**Pour tout renseignement, rendez-vous sur le site :
www.mairie-neuillyplaisance.com ou par téléphone au
01 43 00 96 16**

Les pharmacies de garde le dimanche le sont aussi le lundi matin. Sauf dérogation, les pharmacies doivent être ouvertes le lundi après-midi. Avant de vous déplacer, vérifiez, auprès du commissariat de Neuilly-sur-Marne, le nom du pharmacien de garde : **01 56 49 10 10**.
Vous pouvez également retrouver les pharmacies de garde de la région Ile-de-France sur le site du syndicat des pharmaciens : www.uprp.net

URGENCES MÉDECINS

Le week-end, en cas d'urgence, vous pouvez appeler le
01 48 32 15 15 (valable nuit, dimanche, jours fériés).



"La Fauvette"
Informations
01 43 00 11 38

Programme Cinéma

Mars/Avril 2013

Cinéma municipal de Neuilly-Plaisance

21, avenue Daniel Perdrigé - Plateau d'Avron

Salle climatisée - Dolby digital SRD - Accessible aux personnes handicapées
Salle classée Art et Essai - Label jeune public

**Du mercredi 6
au mardi 12 mars**

SELKIRK, LE VÉRITABLE CRUSOË

Film d'animation uruguayen
de Walter Tournier...

Durée : 1h15

pour tout public à partir de 3 ans

Selkirk, un jeune corsaire indiscipliné, navigue sur les mers du Sud à la recherche de trésors. À bord du navire "L'Espérance" commandé par le Capitaine Bullock, Selkirk se met un jour l'équipage à dos. Le jeune pirate se retrouve alors abandonné sur une île déserte.

"Le souci du détail apporté aux personnages et, surtout, aux décors est vraiment séduisant." (Télérama)



Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €) - Jeudi 16h15
Vendredi 14h - Samedi 14h - Dimanche 14h - Mardi 14h

HAPPINESS THERAPY

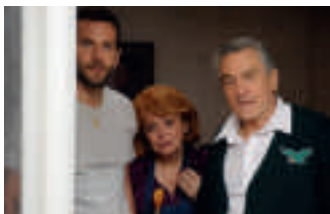
Comédie américaine de David O. Russell
Avec Bradley Cooper, Jennifer Lawrence...

Durée : 2h02

Tout public

Tout juste sorti d'un hôpital psychiatrique, après 8 mois d'internement, Pat, ancien professeur d'histoire au lycée, tente de renouer des liens avec son ex-femme.

"Happiness Therapy est une petite pilule de bonheur" (Le Figaro)



Mercredi 17h45 - Jeudi 21h - Vendredi 15h45
Samedi 21h - Dimanche 17h45 - Mardi 15h45 et 21h

LINCOLN (version originale)

Biopic américain de Steven Spielberg
Avec Daniel Day-Lewis...

Durée : 2h23

Pour adultes et adolescents

Les derniers mois du mandat du 16^e Président des États-Unis. Dans une nation déchirée par la guerre civile et secouée par le vent du changement, Abraham Lincoln met tout en œuvre pour résoudre le conflit, unifier le pays et abolir l'esclavage.

"Une fois encore, Daniel Day-Lewis transcende la simple interprétation de cet homme usé par le poids de sa fonction. Il est prodigieux. Comme toujours." (StudioCinelive)



Mercredi 20h30 - Jeudi 18h - Vendredi 18h15
Samedi 15h45 - Dimanche 20h30 - Lundi 16h

TU HONORERAS TA MÈRE ET TA MÈRE*

Comédie française de Brigitte Roüan
Avec Nicole Garcia, Eric Caravaca...

Durée : 1h32

Pour tout public

Les Dieux n'aiment pas que l'on force le destin. Quand Jo débarque en Grèce avec ses fils, alors qu'elle sait que le festival qu'elle a créé est annulé pour cause de crise. Quand elle squatte une maison parce qu'on ne la loge plus...

"Une comédie délirante et agitée" (Les Inrocks)



Mercredi 15h45 - Jeudi 14h15 - Vendredi 21h15
Samedi 18h45 - Dimanche 15h45 - Lundi 14h et 21h

**Du mercredi 13
au mardi 19 mars**



HÔTEL TRANSYLVANIE (2D et 3D)

Film d'animation américain
de Genndy Tartakovsky

Durée : 1h31

Tout public à partir de 6 ans

Traumatisés par la technologie du 21^{ème}

siècle, les monstres les plus connus, qui se trouvent démodés, se réfugient dans un hôtel perdu en Transylvanie.

"Un méli-mélo de monstres joyusement cinglé." (StudioCinelive)

Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €)
Jeudi 16h30 et 21h (3D) - Vendredi 14h15 (3D)
Samedi 14h15 - Dimanche 14h15 (3D)



TURF

Comédie française de Fabien Onteniente
Avec Edouard Baer, Alain Chabat...

Durée : 1h42

Tout public

C'est l'histoire de quatre parieurs qui fréquentent assidûment un PMU parisien, Le Balto. Le Grec, Fifi, Fortuné et Freddy en ont marre de perdre le peu qu'ils ont et veulent arrêter le Turf...

Mercredi 16h15 - Jeudi 14h15 - Vendredi 18h30 - Samedi 21h
Dimanche 16h15 - Lundi 14h - Mardi 21h

HITCHCOCK* (version originale)

Biopic américain de Sacha Gervasi
Avec Anthony Hopkins, Helen Mirren...

Durée : 1h38

Pour adultes et adolescents

Alfred Hitchcock, réalisateur reconnu et admiré, surnommé "le maître du suspense", est arrivé au sommet de sa carrière. A la recherche d'un nouveau projet risqué et différent, il s'intéresse à l'histoire d'un tueur en série.

"Tournage mythique pour biopic drôle, glamour et pertinent... "Hitchcock" nous amuse avec tout l'esprit du grand maître du suspense parfaitement incarné par Anthony Hopkins." (aVoir-aLire.com)



Mercredi 18h30 - Vendredi 21h - Samedi 16h15
Dimanche 18h30 - Lundi 16h15 et 21h



WADJDA (version originale)

Drame saoudien de Haifaa Al Mansour
Avec Waad Mohammed...

Durée : 1h37

Pour tout public

Wadjda, douze ans, habite dans une banlieue de Riyad, capitale de l'Arabie Saoudite. Bien qu'elle grandisse dans un milieu conservateur, c'est une fille pleine de vie qui porte jeans et baskets, écoute du rock et ne rêve que d'une chose : s'acheter le beau vélo vert...

Wadjda est le premier long métrage saoudien réalisé au cœur du Royaume, les précédents films saoudiens ayant été tournés dans d'autres pays, comme les Emirats Arabes Unis. L'événement est d'autant plus mémorable que c'est un film mis en scène par une femme.

"La réalisatrice tresse les fils multiples d'une chronique généreuse et juste qui livre d'inestimables clés pour comprendre l'Arabie Saoudite." (Première)

Mercredi 21h - Jeudi 18h30 - Vendredi 16h15 - Samedi 18h30
Dimanche 21h - Mardi 14h

* Film précédé d'un court métrage. "La Fauvette" est adhérente à l'Agence du court métrage.

Programme Cinéma

PLEIN TARIF : 5,50 € - TARIF REDUIT : 4,50 €
(Les séances à 18h30, moins de 18 ans, étudiants, plus de 65 ans et pour tous, les lundis). Tous les mercredis à 14h, tarif unique pour tous : 3,20 € - Séances en 3D : +1 €

**Du mercredi 20
au mardi 26 mars**

CHIMPANZÉS

Documentaire américain de Mark Linfield et Alastair Fothergill
Durée : 1h17

Animation, Tout public à partir de 6 ans

A travers Oscar, un petit chimpanzé, nous découvrons l'apprentissage de la vie au cœur de la forêt tropicale africaine et suivons avec humour, émotion et angoisse ses premiers pas dans ce monde hostile.



Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €) - Vendredi 19h
Samedi 14h15 - Dimanche 14h15 - Mardi 21h

FLIGHT (Versions française et originale)

Drame américain de Robert Zemeckis
Avec Denzel Washington, Don Cheadle...

Durée : 2h18

Adultes et adolescents

Whip Whitaker, pilote de ligne chevronné, réussit miraculeusement à faire atterrir son avion en catastrophe après un accident en plein ciel... L'enquête qui suit fait naître de nombreuses interrogations... Que s'est-il réellement passé à bord du vol 227 ?



"Un grand film de rédemption souvent déchirant, mais aussi le reflet d'une Amérique intransigeante, procédurière et bigote, dont Zemeckis s'emploie à démontrer l'hypocrisie avec un sens de la provocation réjouissant." (Première)

Mercredi 18h (v.o.) - Jeudi 21h (v.o.)
Samedi 18h15 (v.o.) et 21h - Dimanche 16h - Lundi 16h15

SYNGUÉ SABOUR - PIERRE DE PATIENCE (version originale)

Drame franco-afghan de Atiq Rahimi
Avec Golshifteh Farahani, Hamidreza Javdan...

Durée : 1h42

Pour adultes et adolescents

Au pied des montagnes de Kaboul, un héros de guerre gît dans le coma ; sa jeune femme à son chevet prie pour le ramener à la vie. La guerre fratricide déchire la ville ; les combattants sont à leur porte.



"Atiq Rahim livre un huis clos hallucinant, sensuel et dévorant." (Première)

Mercredi 21h - Jeudi 18h30 - Samedi 16h - Dimanche 21h - Mardi 14h

ARRÊTEZ-MOI*

Thriller français de Jean-Paul Lilienfeld

Avec Sophie Marceau, Miou-Miou...

Durée : 1h39

Pour adultes et adolescents

Un soir, une femme se rend dans un commissariat pour confesser le meurtre de son mari violent, commis il y a plusieurs années. Seulement plus la policière de permanence interroge cette femme, plus elle connaît sa vie, moins elle a envie de l'arrêter.



"Si les intentions sont parfois trop appuyées, le suspense reste entier et on se laisse porter jusqu'au bout par ce face à face insolite qui réserve plus d'une surprise." (aVoir-àLire)

Mercredi 15h45 - Vendredi 21h - Dimanche 18h45 - Lundi 14h et 21h

ABONNEMENT 19,50 € soit 3,90 € l'entrée
Carte rechargeable de 5 entrées, validité 90 jours, 1 ou 2 entrées par séance
ABONNEMENT PASSION : 17,40 € soit 2,90 € l'entrée
Carte nominative de 6 entrées, validité 30 jours, 1 place maximum par séance

**Du mercredi 27 mars
au mardi 2 avril**

BOULE ET BILL

Comédie française de Alexandre Charlot et Franck Magnier

Avec Franck Dubosc, Marina Foïs...

Durée : 1h30

Tout public à partir de 7 ans

Tout commence à la SPA. Un jeune cocker se morfond dans sa cage. Il ne trouve pas les maîtres de ses rêves. Soudain, apparaît un petit garçon, aussi roux que lui. Qui se ressemble s'assemble : c'est le coup de foudre. Pour Boule et Bill, c'est le début d'une grande amitié.



Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €) - Vendredi 18h45
Samedi 14h30 et 21h - Dimanche 14h30 - Mardi 21h



MÖBIUS*

Thriller français de Eric Rochant

Avec Jean Dujardin, Cécile de France...

Durée : 1h43

Adultes et adolescents

Grégory Lioubov, un officier des services secrets russes est envoyé à Monaco afin de surveiller les agissements d'un puissant homme d'affaires. Dans le cadre de cette mission, son équipe recrute Alice, une surdouée de la finance.

Mercredi 16h et 18h15 - Vendredi 21h
Samedi 18h30 - Dimanche 16h30 - Lundi 14h et 21h



LE BONHEUR... TERRE PROMISE

Documentaire français de Laurent Hasse

Durée : 1h34

Tout public

Il n'avait rien prévu, rien anticipé. Il est parti un matin d'hiver, seul, à pied, pour traverser le pays du Sud au Nord. Juste être dans l'errance, rompre avec les attaches et les habitudes et porter un regard neuf sur le territoire et le quotidien de ses habitants.

"Le documentariste Laurent Hasse a parcouru la France à pied, du Nord au Sud. Il a filmé, au hasard des rencontres, de nombreux témoignages autour d'un thème mystérieux

et mouvant : le bonheur. De l'aïeule pyrénéenne au gamin des cités, il dessine en pointillé une fresque sensible, une trajectoire insolite, entre sociologie et poésie." (Télérama)

**RENCONTRE EXCEPTIONNELLE AVEC LAURENT HASSE
LE MERCREDI 27 MARS A 21H**

Mercredi 21h - Jeudi 18h45
Samedi 16h30 - Dimanche 21h - Mardi 14h



PSYCHOSE (version originale)

Thriller américain de Alfred Hitchcock

Avec Anthony Perkins, Janet Leigh...

Durée : 1h49 - Reprise - 1960

Pour adultes et adolescents

Marion Crane en a assez de ne pouvoir mener sa vie comme elle l'entend. Mais un beau jour, son patron lui demande de déposer 40 000 dollars à la banque. La tentation est trop grande, et Marion s'enfuit avec l'argent. La jeune femme s'arrête près d'un motel, tenu par un sympathique gérant nommé Norman Bates...

Jeudi 21h - Dimanche 18h45 - Lundi 16h15

* Film précédé d'un court métrage. "La Fauvette" est adhérente à l'Agence du court métrage.

SOIREE DANCEFLOOR de 20h à 1h du matin

**LUNDI
MARDI
MERCREDI
JEUDI
VENDREDI
...**



SAMEDI
23 Mars



20 ANS
30 ANS
40 ANS
50 ANS
60 ANS
...

SOIREE DANCEFLOOR de 20h à 1h du matin

**LUNDI
MARDI
MERCREDI
JEUDI
VENDREDI
...**



SAMEDI
23 Mars

20 ANS
30 ANS
40 ANS
50 ANS
60 ANS



Pré-
VENTE
10€

SALLE DES FÊTES

à l'accueil de la Mairie
ou sur www.mairie-neullyplaisance.com - Entrée 12€ sur place

La Mairie de
Neully-Plaisance
vous présente :

